



RAPPORT D'ACTIVITE 2015



SOMMAIRE

Rapport moral	3
Busabri	5
Equipe mobile	10
Travailleurs pairs	14
Coordination des maraudes	19
AVDL (accompagnement vers et dans le logement)	23
CHAP famille	27
Scolarité	32
Romcivic	37
Hébergement Vésale	42
Hébergement Grancey	49
Maraude périphérique	54
1000 radios	62

Rapport moral 2015

Pour les personnes vivant à la rue, celles hébergées, celles en logement, celles vivant en bidonville cette année encore les équipes de l'association les Enfants du canal se sont mobilisées pour les accompagner le mieux possible, je les en remercie au nom du conseil d'administration.

Nos maraudes ont sillonné les 4 arrondissements parisiens avec ce subtile mélange de compétences, celles des travailleurs pairs, des travailleurs sociaux, des volontaires du service civique et des bénévoles. Chacun apporte sa contribution pour connaître et accompagner les différentes personnes accueillies au busabri ou rencontrées lors de maraudes.

Cette année le busabri a accueilli plus de personnes dont les situations sont plus complexes. Devant le peu de places proposées en centre d'hébergement l'équipe ne se résigne pas et soutient ces personnes sur-exclues du dispositif.

Depuis cette année une maraude expérimentale nous a fait prendre conscience de la réalité des personnes qui vivent aux abords du périphérique, dans les tunnels et autres lieux où elles se cachent. Cette action, qui a demandé de l'audace et de l'engagement de la part des travailleurs sociaux, correspond au projet de l'association, celui d'aller auprès des plus éloignés.

L'hébergement maintient son cap : accueillir de façon inconditionnelle les personnes et les amener vers un logement autonome. Un certain nombre de résidents ont pu obtenir un logement pérenne mais nous constatons encore le manque de propositions pour permettre à toutes les personnes aux faibles ressources d'obtenir un logement.

Les mêmes problèmes sont soulevés par les personnes prioritaires au DALO, là encore le constat est clair les personnes les plus précaires ont du mal à pouvoir accéder aux logements très sociaux.

En novembre 2015, l'association porte un nouveau dispositif d'hébergement. Nous proposons à des familles de quitter la vie à hôtel pour s'installer provisoirement dans un appartement. Ces familles lorsqu'elles arrivent sont soulagées, plus d'appel interminable au 115, plus de déménagement tous les 3 mois dans un autre hôtel, plus de promiscuité dans ces lieux parfois insalubres.

L'action romcivic tournée vers les personnes vivant dans les bidonvilles a pu être maintenue malgré des incertitudes financières. Chaque jour les jeunes volontaires, soutenus par l'équipe, démontrent leur engagement en accompagnant les familles vers le soin, les démarches administratives, la scolarisation et l'animation pour les enfants dans les platz. Ils préparent ainsi leur avenir.

L'association démontre chaque jour sa capacité à accueillir, à accompagner et à développer le lien avec tous. C'est un travail difficile, demandant un réel engagement. C'est aussi un combat celui de se battre au quotidien pour faire valoir le droit, pour défendre l'intérêt des personnes, pour ne pas se résigner à des décisions administratives. L'association Les Enfants du canal doit garder cette force ; celle d'aller vers, d'être au plus près des personnes, de faire ensemble et de dénoncer les incohérences que vivent les personnes exclues. Nous ne lâcherons rien !

Il y a bientôt 10 ans les Enfants de Don Quichotte plantaient leur tente au bord du canal Saint Martin, c'est l'occasion de faire le bilan de 10 ans de politique publique envers les personnes à la rue et mal logées. Nous serons au rendez-vous pour continuer à héberger dignement et continuer la lutte pour l'accès au logement.

Armelle Legrand

Présidente

Busabri

Equipe mobile

Accueil de jour et Equipe mobile

Rapport d'activité – 2015

Le Busabri

La rencontre est au cœur de notre action. Elle débute souvent dans les rues de l'arrondissement lors des « maraudes » de l'équipe. Nous allons vers les personnes vivant dans la rue pour créer un lien, les inviter à venir nous rencontrer sur le Busabri.

Un dispositif pour aller vers les personnes vivant dans la rue.

Le Busabri est un accueil de jour dans un bus aménagé. Ce lieu apaisé invite les personnes à quitter l'environnement anxiogène de la rue et ainsi se libérer un temps des questions récurrentes du manger, boire, dormir, se protéger. Il permet de laisser le temps à la rencontre de devenir lien de confiance.

De ce lien, peut émerger le désir d'autre chose : de sortir de la rue, de se soigner, de réacquérir des droits, de travailler ...

L'équipe de travailleurs sociaux est présente pour accompagner les personnes dans ces démarches.

Pour en savoir plus :

<http://www.lesenfantsducanal.fr/veille/busabri>

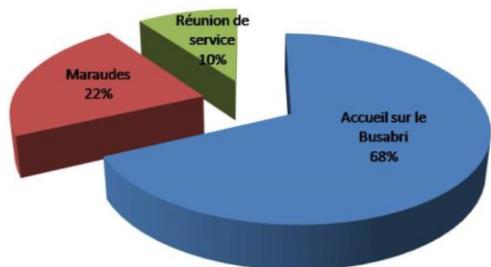
L'aller vers et l'accueil

Les interventions dans la rue

L'aller vers ...

- Réalisées en binôme, à pied et mains nues (sans distribution de nourriture ou autre).
- Principe de libre adhésion des personnes.
- Travail de lien, d'orientation et d'accompagnement des personnes.
- 8 tournées de 2h par semaine en journée (8h-18h) réalisées par les salariés
- 1 à 2 tournées de 2h par semaine en soirée (19h – 21h) réalisées par des bénévoles accompagnés de salariés.

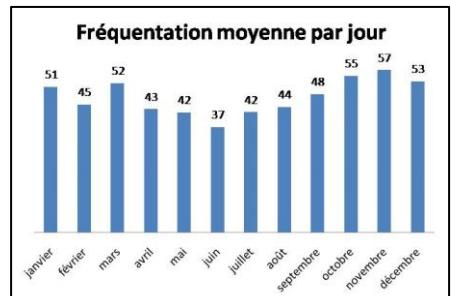
L'accueil sur le busabri



- Accueil inconditionnel et anonyme. Animaux bienvenus.
- Café, Thé et petite collation. Journaux, jeux et animations.
- Information, orientation vers les dispositifs de vie quotidienne et services sociaux ou de santé. A la demande de la personne, possibilité d'être accompagné vers ces services.
- Accompagnement vers un hébergement d'urgence (SIAO Urgence).
- Le busabri est ouvert 4 journées par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 15h30.

La fréquentation sur le busabri

- Une moyenne de **47 personnes accueillies** chaque jour.
- La proportion de femmes accueillies est de 13% sur l'année 2015.



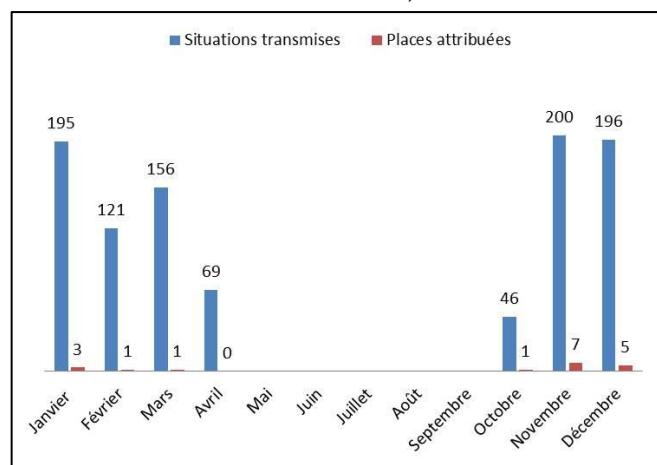
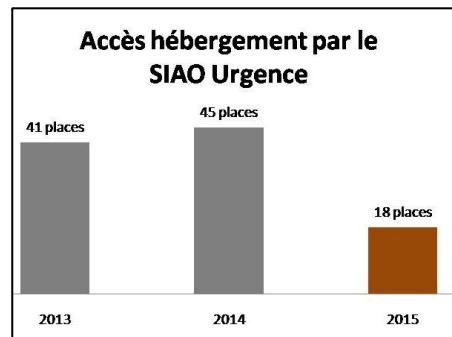
Les orientations de la vie quotidienne et démarches

- Nous nous appuyons sur un réseau de partenaires locaux pour orienter les personnes vers les prestations de vie quotidienne et de démarches sociales :
- Se nourrir régulièrement, se doucher, se faire couper les cheveux, laver ses vêtements ; autant d'actions anodines rendues complexes par la vie dans la rue.
- (Re)prendre soin de soi est souvent une étape préalable à l'approche des questions de santé, de démarches ou d'hébergement.

- Lorsque cela est nécessaire, l'équipe (travailleurs sociaux, travailleurs pairs ou volontaires) accompagne physiquement les personnes dans les démarches à effectuer. Ainsi en 2015, l'équipe a effectué **188 accompagnements physiques** répartis ainsi :
 - 18 vers des démarches de vie quotidienne (vestiaire, repas...)
 - 12 liées à l'accès à l'hygiène (douche, laverie ...)
 - 39 vers des soins médicaux (PASS, CMS, rdv médecin...)
 - 95 vers des démarches sociales (accès aux droits, domiciliation, PSA, CAF ...)
 - 21 visites de personnes (en hébergement, LHSS, hôpital ...)
 - 3 sorties culturelles.

- En tant que lieu d'accueil et d'orientation pour les personnes vivant dans la rue, le SIAO Urgence de Paris est l'un de nos partenaires principaux.
- En 2015, ce dernier a demandé de ne plus remonter de situations du 15 avril au 15 octobre, soit 6 mois de l'année.

Le SIAO Urgence de Paris



- Ainsi en 2015, seules 18 personnes ont pu accéder à un hébergement pas le biais du SIAO Urgence contre 40 les années précédentes.

L'accompagnement social

Nature de l'accompagnement

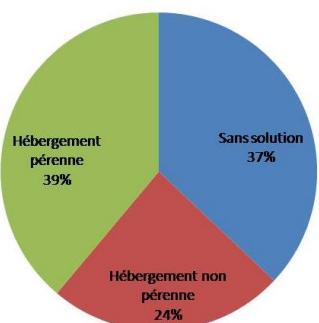
- Evaluation de la situation, information et orientation des personnes accueillies et rencontrées sur le busabri et dans la rue.
- Accompagnement vers les dispositifs d'accompagnement social existants.
- Proposition d'accompagnement social des personnes rencontrées dans la rue, fortement désocialisées et ne pouvant/souhaitant pas faire appel aux services sociaux existants.
- Le travailleur social se positionne auprès de la personne au cœur d'un réseau de partenaires et d'intervenants médicaux et sociaux. L'accompagnement vise l'autonomisation de la personne dans les démarches vers les institutions.

Données quantitatives

- Le travailleur social rencontre près de **200 personnes dans l'année**.
- Toutefois la moitié de ces personnes ne seront vues qu'une à deux fois, le temps d'évaluer la situation et réorienter les personnes vers un référent existant ou autre lieu d'accueil.
- Nous étudierons la situation des **54 personnes accompagnées dans la durée sur l'année 2015** (soit rencontrées plus de 10 fois en entretien).
- Nous avons accompagné **10 femmes** soit **19%** des personnes.

L'accès à l'hébergement

Situation d'hébergement des personnes suivies (12/2015)



- En 2015, sur les 54 personnes accompagnées, **21 personnes** (soit 37%) ont accédé à des solutions **d'hébergement en continuité ou en logement** :
 - 1 personne a accédé à un logement en Maison Relais, suite à un accompagnement de notre service sur plusieurs années. Nous avons eu la douleur d'apprendre son décès en fin d'année 2015, dans son logement.
 - 1 personne a accédé à un hébergement en CADA (Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile).
 - 5 personnes ont accédé à un hébergement en CHRS (deux couples et une personne isolée).
 - 5 personnes ont accédé par le biais du SIAO Urgence ou 115 à des hébergements d'urgence en continuité.
 - 5 personnes ont accédé à des centres de stabilisation. Une de ces personnes est décédée au cours de l'année.
 - 1 personne a accédé à un FJT (foyer jeune travailleur) après un accompagnement de notre service vers l'emploi, puis l'hébergement d'urgence.
 - 2 personnes sont rentrées dans leur famille en région.
 - 1 personne est en sous location d'un appartement.
- **13 personnes** sont en **hébergement d'urgence non pérenne** au mois de décembre 2015 :
 - 7 personnes dans le cadre du dispositif hivernal.
 - 4 personnes dans le cadre d'une prise en charge hôtel continue (115)
 - 2 personnes en LHSS (Lit Halte Soin Santé) pour des soins de

longue durée.

Enfin, 1 personne est hébergée par un tiers.

- Une personne a subi une reconduite dans son pays d'origine.

SIAO – Insertion de Paris

- Au cours de l'année, le travailleur social a réalisé ou réactualisé **25 fiches SIAO Insertion**.
- Parmi ces 25 fiches, **seules deux personnes ont eu des propositions** d'hébergement du SIAO Insertion qui ont été refusées (dont une pour qui la proposition n'était pas adaptée).
- Une personne a accédé au centre d'hébergement des Enfants du Canal en raison d'une demande de notre service face à l'urgence de la situation et la non-proposition de place d'hébergement du SIAO-Insertion.
- 13 des personnes sont aujourd'hui hébergées en Centre d'hébergement d'urgence (dont 10 en continuité ou stabilisation et 3 en dispositif hivernal).

L'équipe du busabri :

Un accompagnement social professionnel,
Une équipe d'accueillant hétéroclite

En 2015, l'équipe est composée de :

- Un chef de service
- Une assistante de service social
- 4 volontaires en service civique
- Un encadrant technique (voir chantier d'insertion)
- 9 agents d'accueil « Travailleurs Pairs » (voir chantier d'insertion)

Et le soutien de :



Equipe mobile

7^e, 8^e, 17^e

Equipe mobile d'intervention sociale

Rapport d'activité – 2015

De la rencontre à l'accompagnement

La rencontre est au cœur de notre action. Quotidiennement, l'équipe se rend dans les rues des arrondissements auprès des personnes qui y vivent. La régularité de ces rencontres favorise la création d'un lien de confiance. De ce lien, peut émerger le désir d'autre chose : sortir de la rue, se soigner, réacquérir des droits, travailler ...

L'accompagnement social proposé se base sur une relation de confiance construite au plus près de la personne et de sa réalité (rencontre plusieurs fois par semaine par l'équipe et au minimum deux fois par mois par le travailleur social). Nous travaillons à faire émerger chez la personne le désir de sortir d'une situation de rue et de le soutenir en s'appuyant sur un réseau de partenaires mais aussi sur les liens sociaux et ressources des personnes.

L'équipe

- En 2015, l'équipe est composée :
Un chef de service
Un éducateur spécialisé
12 volontaires en service civique
- A nos côtés, les volontaires en service civique s'engagent pour une période de 8 mois dans une mission de solidarité avec les personnes vivant dans la rue. Présents au quotidien dans la rue, ils favorisent la création d'un lien social servant d'appui au travail de l'éducateur spécialisé. Par la suite, ils accompagnent physiquement les personnes dans leurs démarches auprès des partenaires et institutions.

Pour en savoir plus :

<http://www.lesenfantsducanal.fr/maraudes>

L'aller vers.

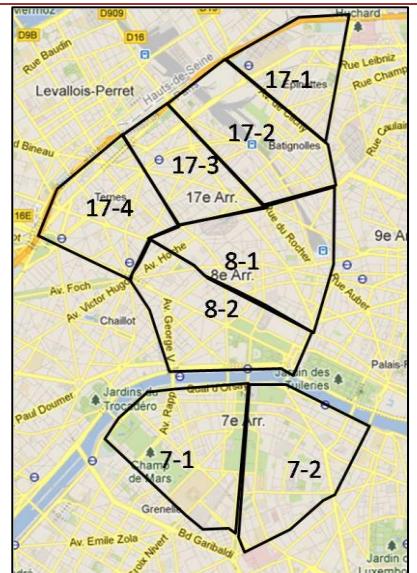
Les interventions dans la rue

L'aller vers ...

- Réalisées en binôme, à pied et mains nues (sans distribution de nourriture ou autre).
- Principe de libre adhésion des personnes.
- Travail de lien, d'orientation et d'accompagnement des personnes.
- En 2015, l'équipe a réalisé **600 « maraudes » :**
 - 132 maraudes sur le 7^e
 - 181 maraudes sur le 8^e
 - 287 maraudes sur le 17^e

Les secteurs d'intervention

- L'équipe intervient sur 3 arrondissements : 7^e, 8^e et 17^e.
- Chaque arrondissement est divisé en secteurs d'intervention, soit 2 pour le 7^e, 2 pour le 8^e et 4 pour le 17^e selon la répartition suivante :
- **Chaque secteur est couvert 1 à 2 fois par semaine.**
- Chaque membre de l'équipe est référent d'un secteur et participe à chaque tournée sur son secteur afin de favoriser la création du lien avec les personnes



L'accompagnement social

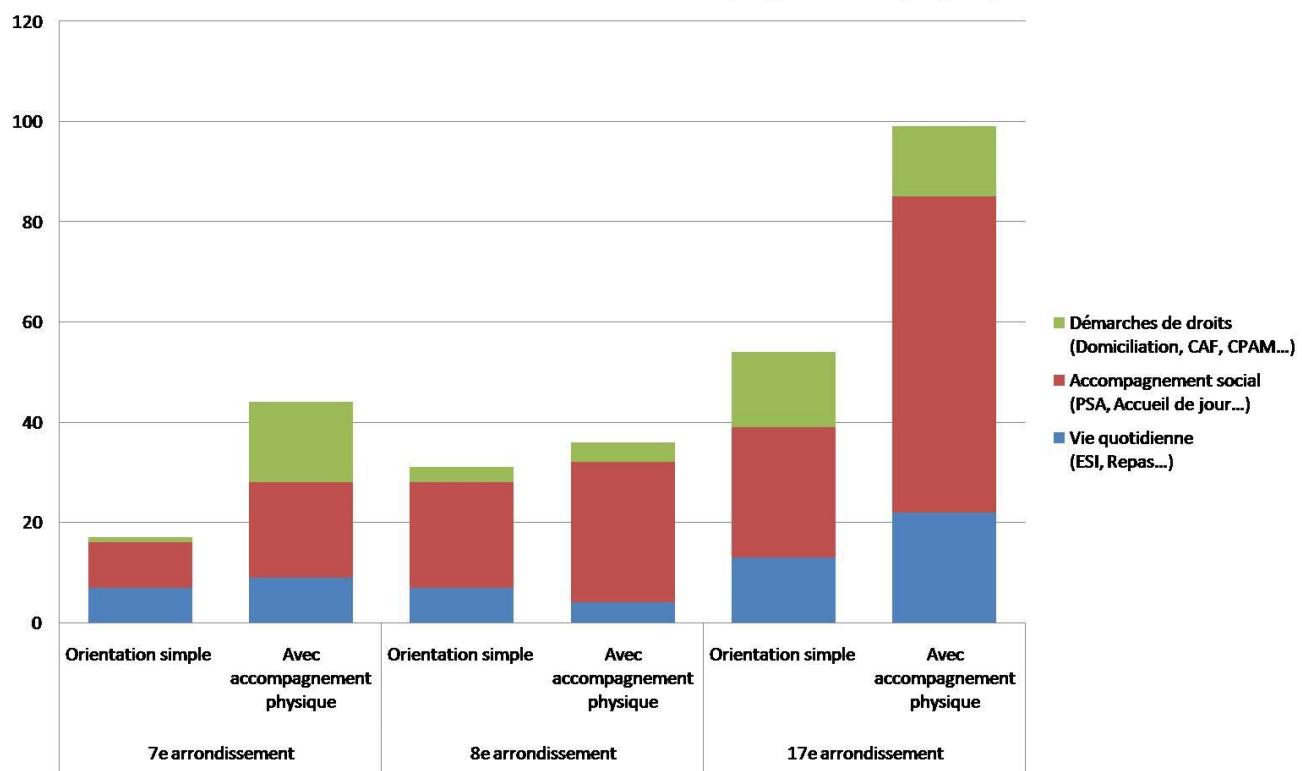
Nature de l'accompagnement

- Evaluation de la situation, information et orientation des personnes rencontrées dans la rue.
- Accompagnement vers les dispositifs d'accompagnement social et de soins existants.
- Proposition d'accompagnement social des personnes rencontrées dans la rue, fortement désocialisées et ne pouvant/souhaitant pas faire appel aux services sociaux existants.
- Le travailleur social se positionne auprès de la personne au cœur d'un réseau de partenaires et d'intervenants médicaux et sociaux. L'accompagnement vise l'autonomisation de la personne dans les démarches vers les institutions.

L'orientation et l'accompagnement vers les démarches

- Après évaluation de la situation, le travailleur social oriente la demande des personnes rencontrées vers les dispositifs existants. Pour chaque orientation, il est proposé à la personne d'être accompagnée par un membre de l'équipe dans sa démarche.
- En 2015, le service a réalisé **102 orientations sans accompagnement** dont 27 vers la vie quotidienne, 56 vers un service social et 19 vers des démarches de droits.
- Le service a effectué **179 accompagnements physiques** (du travailleur social ou d'un volontaire service civique) dont 35 vers la vie quotidienne, 110 vers un service social et 34 vers des démarches de droits.

Orientation avec et sans accompagnement physique



L'accompagnement social

- En 2015, **45 personnes** dont 7 femmes (16%) ont bénéficié d'un suivi par le travailleur social de l'équipe.
- La moyenne d'âge est de 47 ans et la durée d'errance de 11 années (de moins d'un an à plus de 20 ans).
- Au regard des démarches sociales, 36 personnes (80%) ont été accompagnées dans des démarches administratives diverses.
- Au mois de décembre 2015, sur les 45 personnes accompagnées, 82% bénéficiaient d'une domiciliation, 84% d'une couverture maladie et seulement 33% d'une source de revenu:

	Actif en janvier 2015	Mise en œuvre en 2015	Actif fin décembre 2015
Domiciliation	24	13	37 (soit 82%)
Couverture maladie	25	13	38 (soit 84%)
Ressources	7	8	15 (soit 33%)

- De plus, 23 personnes (51%) ont été accompagnées dans un parcours de soin.

Au mois de décembre 2015, sur les 45 personnes accompagnées, 19 (42%) sont hébergées ou logées.

- **11 personnes sont sorties d'une situation de rue vers un hébergement ou logement stable** dont :
 - 1 personne en logement : nous avons accompagné le projet de retour à Tarbes avec accès à un logement social.
 - 1 personne en CHRS : suite à une hospitalisation et une suite de soin en LHSS, nous avons réalisé une fiche SIAO Insertion qui a abouti à une orientation CHRS
 - 1 personne vers un hôtel au mois avec financement APL (CAF de Paris) suite à un échec d'orientation en CHU.
 - 1 personne en Centre de stabilisation : suite à une demande SIAO Insertion et sans réponse, nous avons appuyé la candidature au sein du centre d'hébergement Vésale
 - 3 personnes en centre d'hébergement d'urgence en continuité par le biais du SIAO Urgence
 - 2 personnes vers un centre d'hébergement stable à Sète.
 - 1 personne en hôtel par le biais d'un organisme tutélaire.
 - 1 personne vers une structure d'hébergement des Petits Frères des Pauvres.
- **5 personnes** sont hébergées **de façon durable chez des tiers**.
- De plus, **2 personnes** sont hébergées en décembre 2015 dans des **dispositifs d'urgence hivernaux non pérennes**.
- Enfin, **1 personne est rentrée dans son pays d'origine**.

L'accès à l'hébergement

La fin d'accompagnement

- 4 accompagnements ont pris fin suite à la perte de lien avec les personnes (disparues).
- 1 personne a été orientée avec l'appui des services médicaux vers une hospitalisation sous contrainte.
- Enfin, nous déplorons le décès de 3 personnes accompagnées par notre équipe.

En partenariat avec :

Coordinations des Maraudes Ouest et Sud
 EMPP Perray Vaucluse (17^e)
 ESI Chez Vincent (10^e), Halle Saint Didier (16^e), Agora (1^{er}), Saint Martin (3^e)
 Montparnasse Rencontres (14^e)
 Les Petits Frères de Pauvres (17^e)
 CMS Le figuier (4^e) et Boursault (17^e)

Association Pomost Passerelle (8^e)

Les Robins des Rues (17^e)

Association Jean Merlin (18^e)

Réseau K17 (17^e)

Equipe BOCIEK de l'association Charonne (11^e)

Equipe Romcivic des Enfants du canal (14^e)

Et le soutien de :



Les Travailleurs Pairs

Chantier d'insertion

Rapport d'activité – 2015

Le chantier d'insertion.

Le chantier d'insertion

Cette expérience professionnelle est envisagée comme une période de retour progressif vers l'emploi dans un environnement valorisant (expérience de la rue perçue comme un moyen d'approche privilégié de l'autre) et adapté aux difficultés pouvant naître de ces démarches.

Période de remobilisation, le chantier d'insertion permet aux salariés d'élaborer, dans le cadre d'un accompagnement socio-professionnel adapté, un projet professionnel durable à l'issue de cette période d'insertion.

Les travailleurs pairs

Depuis sa création, l'association porte le projet, inspiré du concept des « pairs-aidant », d'accueillir au sein de ses équipes salariées des personnes ayant vécu un parcours d'errance.

Le concept des travailleurs pairs consiste à proposer à des personnes, ayant eu un vécu à la rue, un contrat de travail sur une mission d'agent d'accueil social et de logistique au sein de son service de veille sociale.

L'équipe

En 2015, l'équipe est composée de :

- Un chef de service
- Une conseillère en Insertion sociale et professionnelle
- Un encadrant technique
- 9 salariés en insertion - « Travailleurs Pairs »

Pour en savoir plus :

<http://www.lesenfantsducanal.fr/veille/busabri>

Profil des travailleurs pairs

Composition

- Chantier conventionné pour **9 postes salariés en insertion**, nous avons 10 salariés en 2015 (suite à la sortie en cours d'année d'une salariée).
- L'équipe était composée de 7 hommes et 3 femmes.

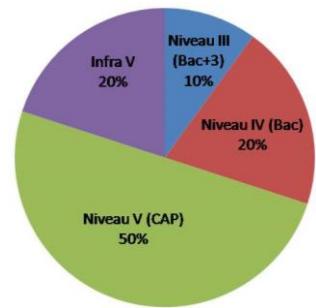
Age

- La moyenne d'âge de 42 ans en 2015 (de 25 à 54 ans) est stable d'année en année.

Tranches d'âge	Hommes	Femmes
18 - 30 ans		2
30 - 40 ans	1	1
40 - 50 ans	3	
plus de 50 ans	3	

Niveau de formation initiale

- 2 salariés n'ont aucune formation initiale (scolarité jusqu'en fin de collège).
- 5 salariés ont un niveau V – (CAP).
- 2 salariés ont un niveau IV (bac) obtenu à l'étranger
- 1 salarié a un niveau III (bac+3) obtenu à l'étranger.



Expérience professionnelle

- Les salariés sont tous **en rupture d'emploi depuis plus de 2 ans** à leur arrivée sur le chantier d'insertion. Les périodes de rupture d'emploi vont de 2 ans à plus de 15 ans.
- Les expériences professionnelles sont diverses : soins, bâtiment, espace verts, restauration, commerce.

Hébergement

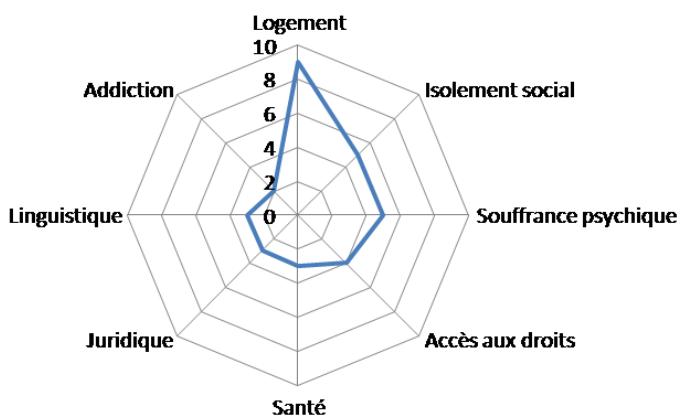
A l'arrivée sur le chantier :

- 1 personne vit en squat, une demande au SIAO Insertion est déposée depuis 1 an.
- 3 personnes vivent en hébergement d'urgence (hôtel 115 et CHU 115).
- 5 personnes sont en hébergement stable (type CHRS)
- 1 personne est locataire de son logement.

Problématiques sociales rencontrées

- Les principales problématiques sociales rencontrées par les salariés en insertion sont le logement (9 personnes concernées), l'isolement social (5 personnes concernées) et la souffrance psychique (5 personnes concernées).

Nombre de personnes concernées par les problématiques sociales.

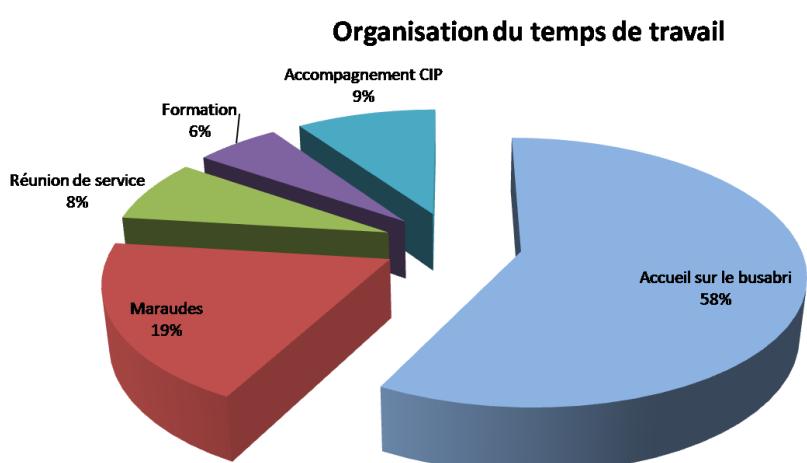


L'accompagnement

Nature de l'accompagnement

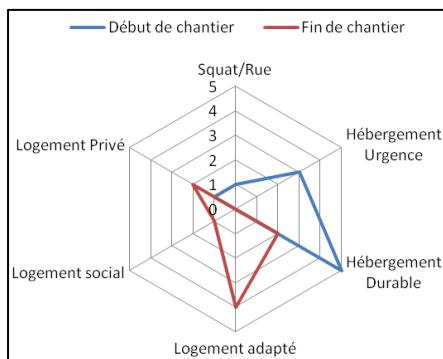
- L'encadrement technique est assuré par un travailleur social, en CDI à temps plein depuis 5 ans. Cet encadrement vise l'accompagnement et l'évaluation avec les personnes de leur acquisition de compétences dans le cadre des missions. L'accompagnement est individualisé et adapté au parcours et à l'expérience professionnelle de chaque salarié.
- L'accompagnement socio-professionnel est mené par une Conseillère en Insertion Professionnelle sur un mi-temps en CDI depuis 4 ans et appuyée sur ces missions par le chef de service. L'accompagnement s'appuie sur une démarche éducative en orientation qui cherche à travailler la capacité d'agir de chacun et à placer les personnes en situation de choix. Les modalités d'accompagnement se déclinent à la fois par des entretiens individuels hebdomadaires et par des ateliers collectifs.

Les missions des travailleurs pairs



- Sous la responsabilité de l'encadrant technique du chantier d'insertion, les travailleurs pairs réalisent les missions suivantes :
 - Aller à la rencontre des personnes dans la rue : être à l'écoute, favoriser la création d'un lien de confiance, accompagner les personnes vers le busabri ou un autre dispositif partenaire.
 - Accueillir les personnes sur le busabri : proposer un accueil chaleureux et individualisé, être à l'écoute, informer et orienter les demandes des personnes.
 - Accompagner physiquement les personnes, en lien avec le travailleur social, lors de certaines démarches.
 - Organiser l'espace d'accueil : installer les groupes électrogènes, nettoyer le lieu, gérer les stocks et ravitailler le busabri.

Accompagnement social



L'ensemble des autres problématiques sociales impactent l'insertion des salariés. Dans une démarche d'accompagnement global, nous les abordons en coordination avec les référents médico-sociaux des salariés, dans la mesure où ils sont présents (nous devons parfois nous substituer).

- Au regard de l'hébergement :
 - 2 personnes ont eu accès à des hébergements diffus (en appartement), ultime étape avant l'accès au logement.
 - 1 personne a accédé à un appartement de coordination thérapeutique (A.C.T)
 - 4 personnes ont accédé au logement : (maison relais, résidence sociale, logement social et logement privé).
- Une salariée a accédé à un logement social hors de Paris. Face à la saturation des dispositifs sociaux de secteur, nous avons dû accompagner et orienter pour les démarches d'installation (scolarisation, transferts CAF/CPAM, garde d'enfant, problèmes juridiques ...)
- La problématique de santé reste prégnante chez les salariés en insertion à travers la souffrance psychique (4 orientations vers le soin), l'addiction (2 personnes en suivi avec rechutes régulières) et la santé somatique (nombreux arrêts maladie au cours de l'année).

L'accompagnement professionnel

- L'ensemble de l'équipe suit une phase de bilan de compétences approfondi adapté à la situation de chacun. Cette phase est rythmée d'entretiens individuels avec la conseillère en insertion professionnelle et d'ateliers collectifs (3h une semaine sur deux)
- Cette phase est suivie par l'élaboration d'un projet professionnel personnel et d'une recherche d'emploi, de formation voire de soin.
- L'accompagnement professionnel est complété d'enquêtes métier auprès de professionnels (sur les fonctions Aide-Soignant, Aide Médico-Psychologique, Encadrant Technique, Agent d'accueil en hébergement) et de périodes de stage en entreprise (PMSMP) : Aide-soignant auprès de la Clinique Saint Jean de Dieu.
- Des projets professionnels ont été travaillés dans les domaines :
 - Gros œuvre en bâtiment
 - Animation
 - Accueil social
 - Aide-soignant
 - Commerce/logistique.

La formation

Formations collectives suivies par l'ensemble des salariés :

- Communication et Médiation : animée par 2iRA (57h réparties en 19 sessions de 3h). : sur les thèmes suivants :
Information, communication et connaissances.
L'identité et l'expérience
Les situations dans les fonctions d'accueil et de maraude
Approche socio-professionnelle des problématiques.
- Formation Premiers Secours Civiques (PSC1) : par le Centre Français de Secourisme (1 session de 7h)

Formations individuelles :

- Français langue professionnelle : 1 salarié.
- Bases de l'informatique : 5 salariés (16h en 8 sessions de 2h).

Les sorties du chantier

En 2015, le démarrage du chantier d'insertion a été décalé au 1er mars. Ainsi la fin du chantier et les sorties n'interviendront qu'au 29 février 2016.

- Une personne est sortie en cours de chantier. Cette personne vivait en squat avec sa famille et avait une demande d'hébergement au SIAO Insertion de Paris depuis 1 an à son arrivée sur le chantier. Malgré de nombreuses démarches auprès du SIAO-IP, aucune proposition ne lui a été faite. Le squat dans lequel elle vivait a été expulsé au mois de juin 2015, sans solution d'hébergement et pour éviter de vivre la rue avec ses enfants, cette personne a préféré rentrer dans son pays d'origine.
- Voici les prévisions de sortie du chantier d'insertion à l'heure de ce bilan :
4 personnes vers l'emploi dans les champs de l'accueil social et du commerce.
1 personne vers un dispositif de soin longue durée et une demande d'allocation aux adultes handicapés.
1 personne vers une formation BPJEPS.
1 abandon (voir situation mentionnée précédemment).
2 personnes seront renouvelées sur le chantier d'insertion.

En partenariat avec



Contact : Cédric LAUTARD - Chef de service

Tel : 0607588717- Courriel : c.lautard@lesenfantsducanal.fr



Coordination des maraudes

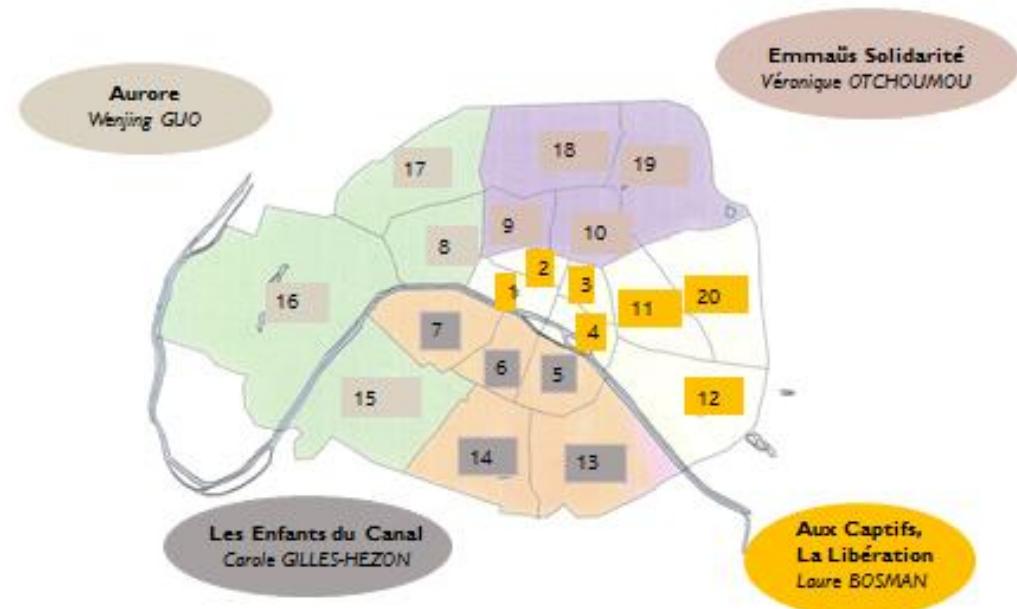
Paris-Sud

5, 6, 7, 13 et 14^{ème} arrondissements

Rapport d'activité – 2015

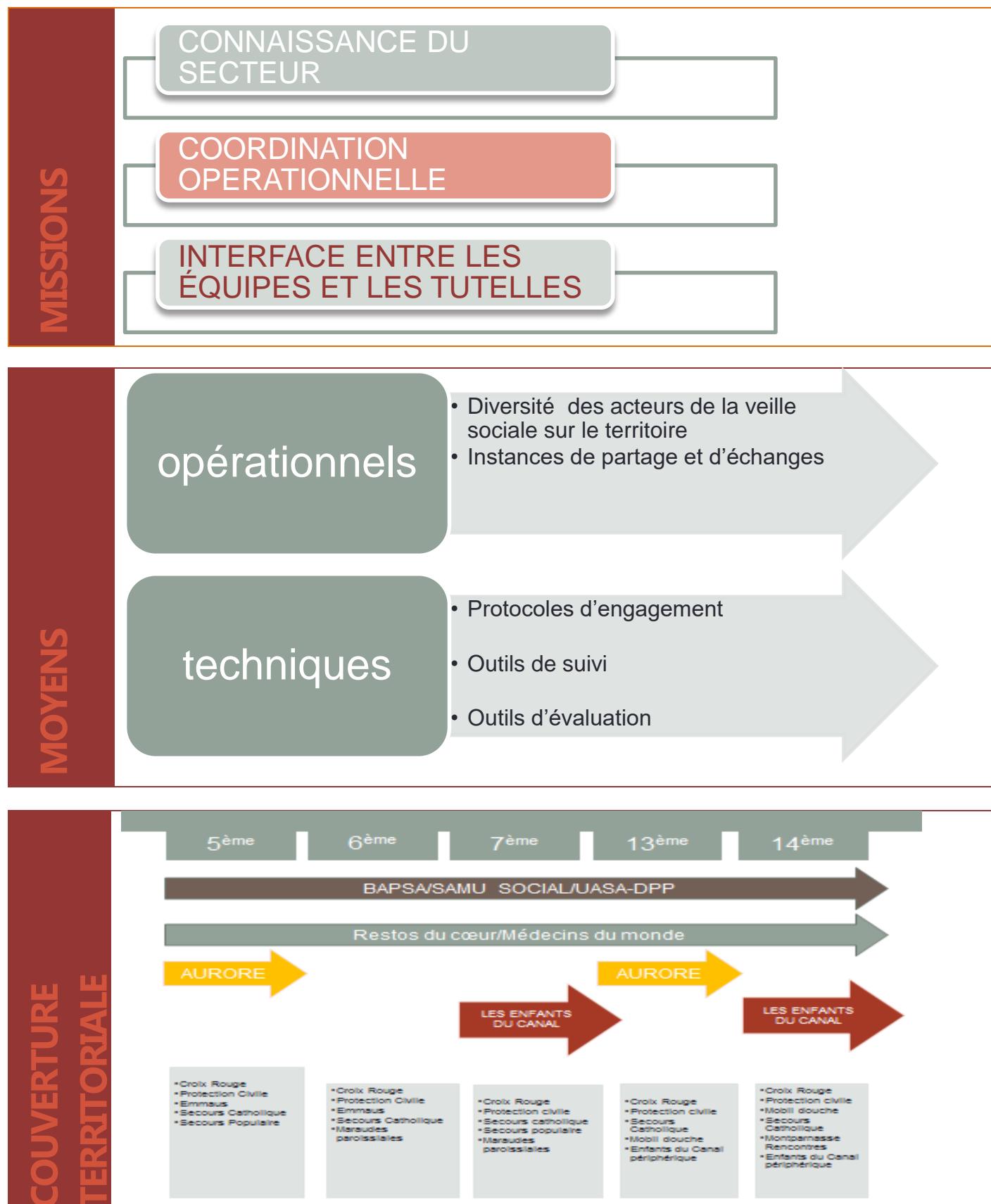
La coordination des maraudes

- **4 secteurs confiés à 4 associations:** Emmaüs au NORD, Aurore à l'OUEST, Aux captifs, La libération au CENTRE-EST et Les Enfants du Canal au SUD
- **3 OBJECTIFS :**
 - Supprimer les zones blanches et éviter les doublons
 - Garantir la continuité du suivi des parcours et faciliter la résolution des situations complexes
 - Améliorer et harmoniser les pratiques professionnelles



Un dispositif de la DRHIL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) mis en place en 2009

Le cadre d'intervention

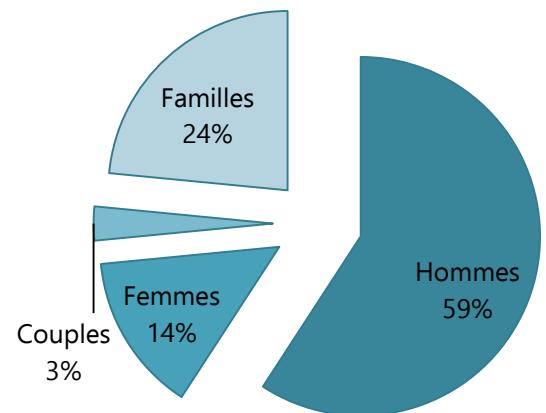
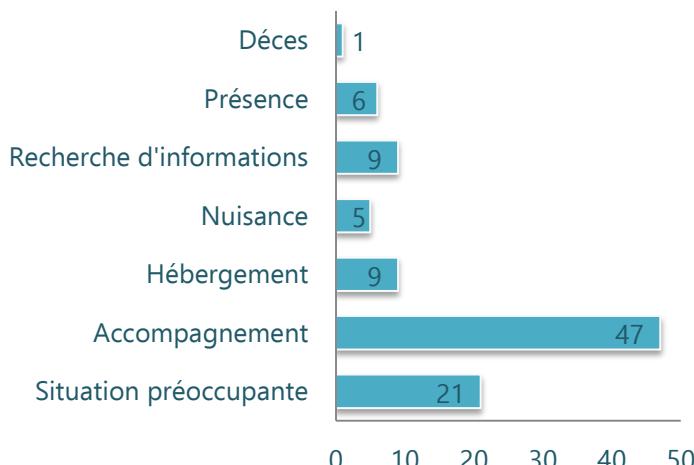


Les actions réalisées en 2015

	45	5	10	5	30																																																																									
1. MARAUDES & DYNAMIQUE PARTENARIALE	Maraudes d'intervention sociale, d'évaluation et d'orientation et bénévoles.	Réunions de coordination des maraudes	Maraudes conjointes sur l'ensemble du secteur sud.	Formations à destinations des équipes bénévoles	Rencontres partenariales																																																																									
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Consolidation des relations partenariales et connaissance des modes d'action des acteurs</i> ▪ <i>Rencontres régulières avec les maraudes d'intervention sociale : arrivée en novembre 2015 de la MIS Maraude Ouest Aurore sur le 5^{ème} arrondissement</i> ▪ <i>Mobilisation des acteurs AHI : SIAO, Samu social, CHU, CHRS, Pensions de famille, ESI, PASS, EMPP, PSA, FNARS, DASES, DRIHL.</i> 																																																																														
2. INTERFACE INSTITUTIONNELLE	<p>Mairie du 5^{ème} : une rencontre avec Madame La Maire, et 4 participations au comité de veille sociale.</p> <p>Mairie du 6^{ème} : une rencontre avec Monsieur Le Maire et une rencontre avec la Conseillère d'arrondissement, Déléguée à la lutte contre les exclusions. Prévision d'une première réunion avec les équipes intervenant sur l'arrondissement.</p> <p>Mairie du 13^{ème} : une rencontre avec la chargée de mission du Maire et l'autre avec l'adjointe à la Maire chargée des affaires sociales et la chargée de mission du Maire. Une participation à un comité de veille sociale et l'organisation d'une maraude.</p> <p>Mairie du 14^{ème} : une rencontre avec l'adjoint à la Maire chargé des affaires sociales et une rencontre avec la chargée de mission du cabinet de Madame la Maire. Une participation à un comité de veille sociale.</p>																																																																													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Clarification des missions des intervenants sociaux et articulation des actions</i> ▪ <i>Appui à la compréhension des situations rencontrées par les personnes sans-abri</i> ▪ <i>Recueil des signalements et co-travail autour des sorties de rue et de la veille sociale</i> 																																																																														
3. CONTINUITÉ DES PARCOURS	<table border="1"> <thead> <tr> <th>SEPT-DEC 2015</th> <th>5ème</th> <th>6ème</th> <th>7ème</th> <th>13ème</th> <th>14ème</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mairie</td> <td>12</td> <td>1</td> <td></td> <td>10</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>MIS</td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> <td>7</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>4</td> <td>8</td> <td>1</td> <td>5</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>UASA/DPP</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>SAMU Social</td> <td>2</td> <td></td> <td>1</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>EMPP</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>SNCF</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ESI</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CHRS/autres</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>19</td> <td>9</td> <td>5</td> <td>28</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td colspan="5">98 SIGNALEMENTS</td><td></td></tr> </tbody> </table>					SEPT-DEC 2015	5ème	6ème	7ème	13ème	14ème	Mairie	12	1		10	15	MIS	1		1	7	12	Bénévoles	4	8	1	5	8	UASA/DPP				3		SAMU Social	2		1	1		EMPP			1		1	SNCF				1		ESI				1		CHRS/autres			1		1	TOTAL	19	9	5	28	37	98 SIGNALEMENTS						
SEPT-DEC 2015	5ème	6ème	7ème	13ème	14ème																																																																									
Mairie	12	1		10	15																																																																									
MIS	1		1	7	12																																																																									
Bénévoles	4	8	1	5	8																																																																									
UASA/DPP				3																																																																										
SAMU Social	2		1	1																																																																										
EMPP			1		1																																																																									
SNCF				1																																																																										
ESI				1																																																																										
CHRS/autres			1		1																																																																									
TOTAL	19	9	5	28	37																																																																									
98 SIGNALEMENTS																																																																														

Les constats

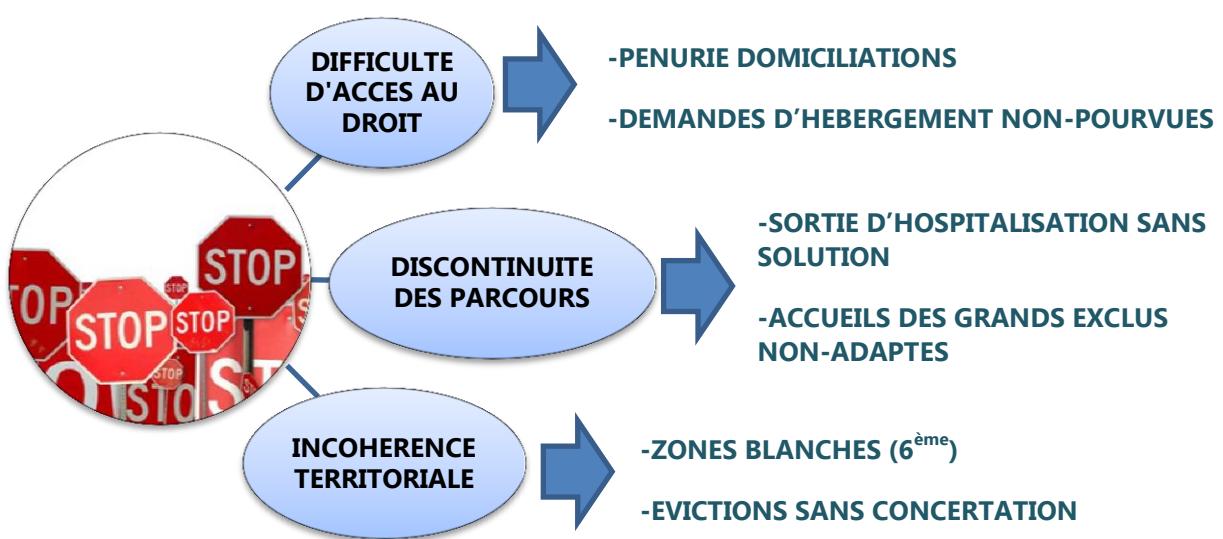
TYPOLOGIE DES SIGNALEMENTS



EVOLUTIONS

- Vers une meilleure couverture du 5^{ème} arrondissement :** arrivée de la maraude d'intervention sociale Aurore en novembre 2015
- L'évolution des publics à la rue :** accroissement des familles présentes et du travail de coordination avec les équipes dédiées
- Le public féminin en hausse mais invisible**
- La multiplication d'acteurs non-professionnels:** accompagnement des pratiques et réflexions éthiques

FREINS



L'accompagnement vers et dans le logement

Rapport d'activité 2015

L'objectif du dispositif d'AVDL

	Objectif L'objectif de l'AVDL est de permettre aux ménages reconnus prioritaires au titre du Droit au Logement Opposable (DALO) d'accéder à un logement social et/ou à l'occuper durablement. Il vise l'accès et l'autonomie de la personne dans l'occupation et l'appropriation de son logement. Le dispositif AVDL offre un accompagnement diversifié et adapté à la situation des ménages, à travers une prise en charge variable dans sa durée et dans son intensité.
--	--

La déclinaison de l'AVDL

	L'évaluation sociale : L'étape préalable à un accompagnement Les ménages sont orientés par la Direction Régionale Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), les collecteurs du 1% (en tant que réservataires chargés de reloger des ménages DALO sur 25 % de leurs attributions), les bailleurs sociaux et les centres d'hébergement (dépourvus d'accompagnement social lié au logement). Ce diagnostic permet d'effectuer un état des lieux global de la situation des ménages afin de définir le besoin de mettre en place ou non un accompagnement.
--	--

	Un accompagnement vers le logement L'AVL est destiné à des ménages en situation de mal logement et en attente d'une proposition. Il s'agit d'aider le ménage dans la définition d'un projet logement adapté à sa situation et réaliste au regard du contexte tendu du marché parisien et francilien. Il s'agit également de prendre en compte la situation générale du ménage afin de cerner les
--	---

	différentes problématiques sociales puis de lever les freins pouvant gêner une éventuelle proposition de logement.
Un accompagnement lors du relogement	Il vise à accompagner et à soutenir le ménage dans ses démarches liées à son installation : accompagnement lors de la signature du bail et de l'état des lieux, constitution des dossiers de demande d'aides au logement, conseils pour la mise en place d'une assurance habitation, souscription à un contrat d'électricité...
Un accompagnement dans le logement	Il consiste à aider le ménage à s'installer et à s'approprier le logement qui lui a été attribué, ainsi que son environnement. En cas de nécessité, des demandes d'aides financières peuvent être constituées, afin que le ménage puisse bénéficier de mobilier et d'électroménager. Par ailleurs, un partenariat avec Emmaüs Défi permet de compléter ces équipements de première nécessité.

Les modalités d'accompagnement

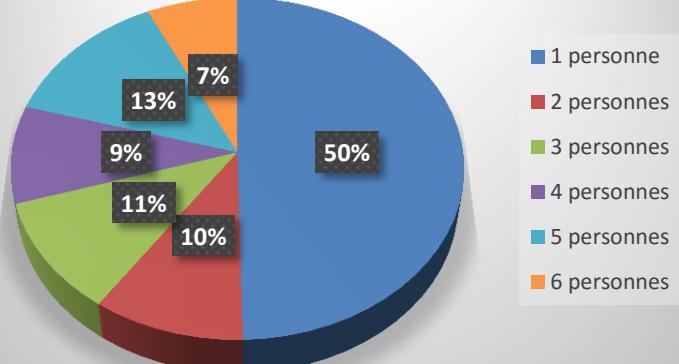
Le « faire avec » est un principe de base de l'accompagnement	La mission AVDL repose sur des rencontres diversifiées avec les ménages accompagnés : entretien au bureau, visite à domicile, accompagnement à l'extérieur et actions collectives. Un contrat d'accompagnement rédigé avec le ménage et personnalisé, reprend les engagements de chaque partie (travailleur, représentant de l'association et le ménage). Il fixe les démarches à mettre en place et les objectifs, afin de favoriser l'accès au logement du ménage.
Des horaires d'intervention adaptés aux besoins des ménages	L'accompagnement proposé doit s'adapter aux disponibilités des ménages. . Ainsi, l'équipe est amenée à intervenir du lundi au samedi et en soirée. Cette amplitude permet de rencontrer les familles après le retour de l'école et du travail.
Les actions collectives	L'action collective est un mode d'intervention, venant compléter le suivi individuel. Elle a pour but de regrouper les ménages confrontés à une problématique commune, afin d'apporter des réponses. Elle permet aux personnes de se rencontrer, d'échanger sur leurs situations, afin qu'elles se rendent compte de la réalité du logement social. En 2016, l'équipe a pour projet la mise en place d'une action collective portant sur la mobilité en banlieue parisienne et de renouveler celle visant la différence entre le logement idéal et le logement adapté.

Le profil des ménages

En 2015, 286 ménages ont été accompagnés.

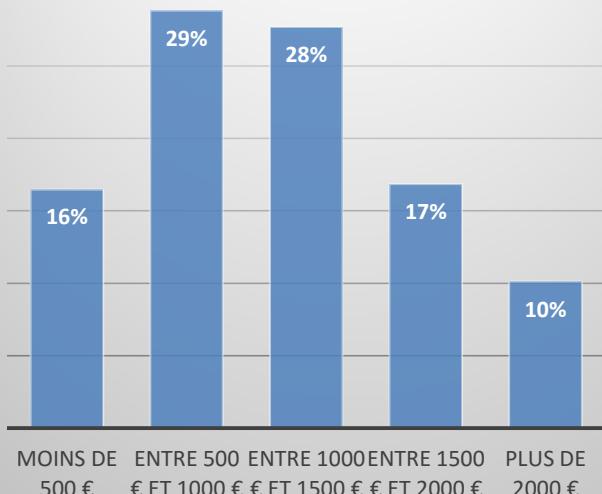
En 2015, les personnes isolées représentent 50% des ménages accompagnés.

Composition familiale des ménages



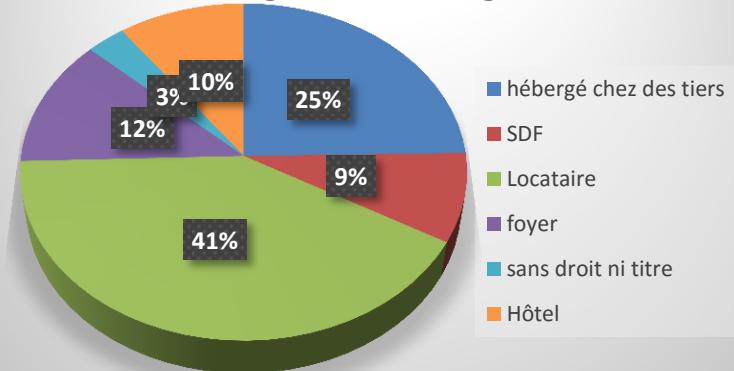
Plus de 50% des ménages ont des ressources inférieures à 1500 € par mois.

Répartition des ménages en fonction de leurs ressources



10% des ménages rencontrés sont sans-domicile fixe.

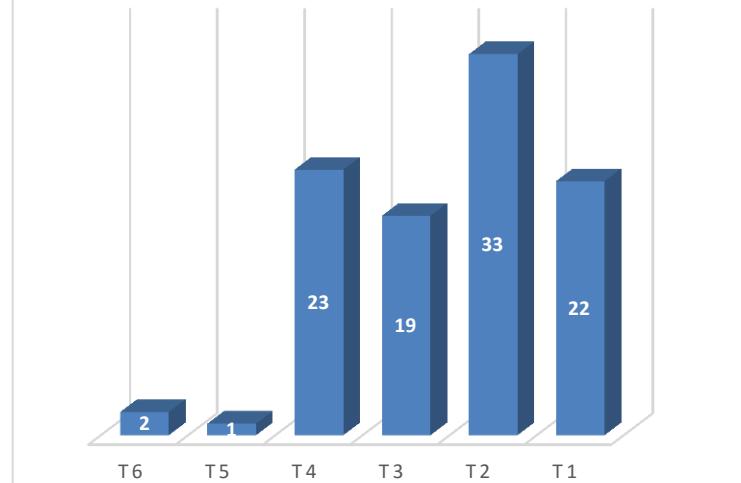
Situation des ménages lors du diagnostic



La part la plus importante des logements proposés sont de types T1 / T2.

Il existe une pénurie de logements type T5 / T6 adaptés aux familles nombreuses.

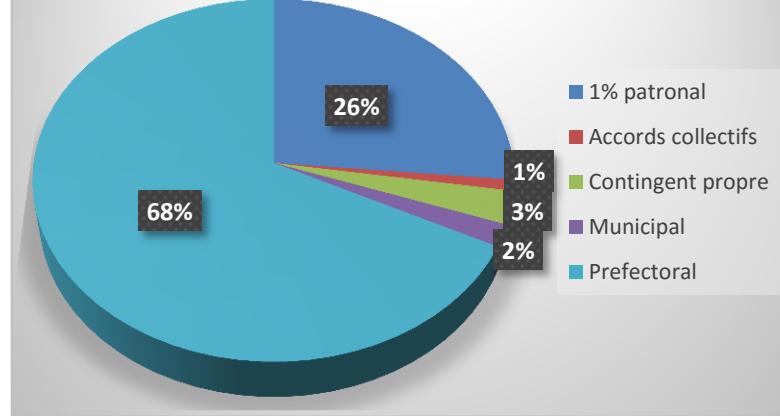
Typologie logements proposés



En 2015 :

- 68% des relogements ont été effectués via le contingent préfectoral.**
- 36% des ménages accompagnés ont été relogés.**
- 75% des relogements ont lieu à Paris.**

Les relogements par contingent



A la fin de l'année, le taux de relogement cumulé s'élevait à 56%.

Le projet est financée par:



Le CHAP Familles

Le centre d'hébergement d'urgence en appartement partagés « CHAP Accueil Familles » :

Une alternative à l'hébergement à l'hôtel

Rapport d'activité 2015

Le contexte du CHAP

L'hôtel : une solution d'hébergement précaire pour les adultes, inadaptée pour les enfants	<p>En 2015, en Ile de France :</p> <ul style="list-style-type: none">• 79% d'augmentation du nombre de personnes orientées à l'hôtel par les 115 constatée ces dernières années : 14956 personnes en 2012, 26802 en 2015.• 95% des personnes hébergées à l'hôtel sont des couples avec enfants, femmes ou hommes seuls avec enfants.• 38 % des familles sont monoparentales.• 50% de la population totale sont des enfants de moins de 18 ans.• 58% des enfants ont moins de 6 ans et 35% ont moins de 3 ans.• 8% des familles hébergées dans le département des Hauts-de-Seine le sont depuis plus de trois. * <p>* Etude Hébergement Logement Direction Régionale et Interdépartementale de l'hébergement et du Logement- DRIHL – nov.2015</p>
Un plan d'action de résorption des nuitées hôtelières en Ile de France	<ul style="list-style-type: none">● Mise en œuvre d'un plan triennal de résorption des nuitées hôtelières à l'initiative du Ministère du Logement et de l'Habitat durable <p>Objectif général : la réduction significative mais progressive du recours aux nuitées hôtelières pour l'hébergement des familles</p> <p>Axe 1:</p> <ul style="list-style-type: none">• Développer des solutions alternatives et innovantes à l'hôtel.• Améliorer la sortie des familles vers le logement <p>Axe 2:</p> <ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'accompagnement social des ménages• Prendre en compte les problématiques de santé• Lutter contre les problèmes alimentaires et de malnutrition.• Favoriser l'accès à la scolarité des enfants.

La genèse du projet

- Depuis 2007, à travers ses actions, l'association Les Enfants du Canal agit en faveur des personnes vivant à la rue, mal-logées ou en situation d'exclusion.
- Depuis 2012, l'association intervient directement en faveur du relogement des personnes reconnues prioritaires dans le cadre de la loi DALO, à travers un dispositif d'accompagnement vers et dans le logement.
- En juin 2015, elle répond à un appel à projet de la DHRIL, dans le cadre de la politique mise en œuvre dans le département des Hauts-de-Seine visant la résorption des nuitées hôtelières. Ce dispositif doit également favoriser l'accès au logement des familles hébergées à l'hôtel.
- En septembre 2015, Le projet proposé est sélectionné et l'association reçoit l'accord de mise en œuvre.

Le CHAP en bref

Les valeurs	<ul style="list-style-type: none">• Les valeurs de responsabilisation et d'autonomie des familles sont les fondements de l'association et de ce projet.
Les objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Le développement d'un centre d'hébergement d'urgence destiné à l'accueil de familles.• La proposition d'un hébergement stable, au sein d'appartements partagés dans des conditions dignes, proches de l'habitat normé.• Le soutien et l'accompagnement des familles avant et lors de l'accès au logement.•
Les moyens	<ul style="list-style-type: none">• 38 places d'hébergement prévues dans le projet initial.• 10 appartements partagés.• 1 véhicule pour le transport des familles, de leurs biens et permettre l'entretien des appartements. <p>Une équipe dédiée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une coordinatrice• Un travailleur social• Un animateur socio-éducatif• Un agent logistique <p>Une implantation dans le sud du département des Hauts-de-Seine afin de favoriser le rééquilibrage territoriale des places d'urgence.</p> <p>La charte des enfants du Canal et de règlement de fonctionnement régissent les règles de vie au sein des appartements.</p> <p>Un financement de l'UT DRIHL 92</p> <p>Une collaboration étroite avec le GCSMS SIAO92</p>
L'accompagnement social et éducatif	<ul style="list-style-type: none">• Un accompagnement social et éducatif mis en œuvre dans une approche globale des difficultés rencontrées.• Un accompagnement lié au savoir-habiter et au savoir-occuper.• Une vigilance relative à l'alimentation et à la nutrition des personnes accueillies notamment les enfants.

Le public accueilli	<ul style="list-style-type: none"> Des familles hébergées l'hôtel par le 115 dans le département des Hauts-de-Seine et éligibles au logement social. Des personnes proches de l'autonomie notamment pour la location et l'occupation d'un logement.
L'implantation dans le sud du département doit permettre un rééquilibrage territorial des places	<p>The map shows the Paris region with various towns and landmarks. A red circle is drawn around the area including Boulogne-Billancourt, St-Cloud, and Meudon, highlighting the focus of the territorial rebalancing effort mentioned in the text.</p>

Novembre - décembre 2015 :

La mise en route	<ul style="list-style-type: none"> Novembre 2015 : <ul style="list-style-type: none"> Rédaction des livrets d'accueil et de fonctionnement du centre d'hébergement d'urgence : les règles de vie et de fonctionnement dictées par la Charte des Enfants du Canal. Captation de 2 appartements dans le parc locatif privé de type F3, à Chaville et Meudon : capacité d'accueil 4 x 2 places. Décembre 2015 : <ul style="list-style-type: none"> Captation de 2 appartements dans le parc locatif privé de type F3 situés à Meudon-la-Forêt et Bagneux : capacité d'accueil 4x2 places. Attribution de 6 logements de type F3-F4 par le Bailleur Coopération et famille sur les Villes de Clamart et Chatillon. Phase préparatoire : en amont à l'accueil des familles: <ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} étape : recherche de logements, visites-signature de bail-états des lieux. 2^{ème} étape : achats-récupération-collecte-préparation-nettoyage aménagement- (compter 6 jours par appartement). 3^{ème} étape : coopération avec le SIAO92 et les équipes « visite hôtel » du 115 pour la candidature des familles. 4^{ème} étape : prise de contact, visite des appartements et présentation des modalités de fonctionnement aux familles. 5^{ème} étape : accueil des familles après acceptation. Aide au déménagement de la sortie d'hôtel et à l'emménagement.
-------------------------	---

6 familles accueillies : 8 parents et 9 enfants, soit 17 personnes 318 nuitées réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin novembre 2015: <ul style="list-style-type: none"> • accueil des 3 premières familles, dont deux en co-hébergement. • 1 couple et deux enfants. • 2 femmes isolées avec un enfant chacune. ● Décembre 2015 : <ul style="list-style-type: none"> • accueil des 3 familles suivantes dont deux en co-hébergement. • 1 couple et trois enfants. • 2 femmes isolées avec un enfant chacune.
Le profil des familles hébergées	<ul style="list-style-type: none"> ● Monoparentales : la moitié des parents sont seuls avec un enfant. ● En situation administrative régulière ou en cours de régularisation. ● Ayant connu à minima 2 ans d'hébergement hôtelier par le 115. ● Disposant d'un faible niveau de ressources : RSA et allocations.

Les difficultés rencontrées par les familles accueillies	<ul style="list-style-type: none"> ● A leur arrivée au sein du CHAP Familles, les ménages hébergés se trouvent dans une situation de précarité résultant de : ● La régularité du séjour : Titres de séjour temporaires ou récépissés. ● L'emploi : contrats de travail de courte durée et à temps partiel. ● Le mode de garde des enfants en bas-âge. ● La scolarité des enfants. ● L'isolement familial et social. ● La difficulté à communiquer en raison de la barrière de la langue. ● L'absence de sollicitation et d'accès à certaines prestations familiales et sociales. ● L'équilibre psychique fragile compte tenu de la pénibilité des rythmes de vie. ● L'équilibre alimentaire et nutritionnel quasiment inexistant.
---	---

L'organisation du CHAP Familles:

Une mobilisation des différents services de l'association pour la mise en œuvre du CHAP	<ul style="list-style-type: none"> ● L'association Les Enfants du Canal gère le centre d'hébergement d'urgence en appartements partagés. ● Sous la responsabilité de la direction, le travailleur social veille au bon fonctionnement du centre d'hébergement, assure l'accueil, l'accompagnement des familles et travaille en lien avec les différents partenaires et intervenants sociaux. La mise en route du centre d'hébergement a requis un engagement transversal de l'association. ● La captation des logements a été réalisée par la direction de l'association. ● La partie logistique et technique (achats, récupération, installation, aménagement des logements, entretien et réparations, aide au déménagement des familles de la sortie d'hôtel à l'emménagement dans l'hébergement) est, quant à elle assurée par l'agent logistique et technique. Cette partie logistique bénéficie également d'un soutien actif des jeunes volontaires en service civique au sein de l'association à
--	--

travers l'aide qu'ils apportent aux familles lors des emménagements et des déménagements et les enrichissements mutuels qui naissent de ces rencontres.

Le CHAP Accueil Familles est porté par :

SIAO92 INSERTION-
SIAO92 LOGEMENT-
SIAO92 115-
EQUIPES VISITE HÔTEL 115-
COOPERATION ET FAMILLES

Le projet est financé par:



Il est mené en partenariat avec :



Projet scolarisation

Rapport d'activité – 2015

« L'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers entre six et seize ans »

Article L131-1, Code de l'éducation

« L'éducation c'est la famille qui la donne, l'instruction c'est l'Etat qui la doit » **Victor Hugo, Actes et Paroles (1875)**



Projet d'accompagnement et de soutien à la scolarisation des enfants vivant en bidonvilles



Contexte du projet

Les populations Roms qui vivent dans les bidonvilles d'Ile de France connaissent des conditions de vie extrêmes : accès difficile à l'école pour les enfants d'âge scolaire et également au travail légal pour les adultes, lieux de vie insalubres dépourvus d'installations sanitaires, état de santé souvent alarmant, insécurité permanente provoquée par les déplacements forcés.

Malgré les orientations européennes visant à favoriser l'inclusion des Roms et une circulaire interministérielle d'aout 2012 qui visait à impulser des actions d'intégration, rares sont les actions qui sont menées pour aller dans ce sens. Selon les estimations, plus de 5.000 enfants Roms vivant en France arriveront à 16 ans sans jamais, ou presque, avoir été à l'école.

C'est de ce constat et dans le cadre d'une commande de l'Etat par la préfecture de région Ile de France, qu'est né le projet d'accompagnement et de soutien à la scolarisation des enfants vivant en bidonvilles au sein de l'association Les Enfants du Canal.

Projet scolarisation en bref

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ● Faciliter la scolarisation et l'assiduité scolaire des enfants habitant en bidonvilles. ● Susciter en vue d'établir chez les enfants le désir d'apprendre et de s'insérer par l'école. ● Assurer, par la médiation, le lien entre les enfants, les parents, l'institution scolaire, les collectivités locales et les institutions (CCAS, cantines, etc.) en cherchant à réduire les incompréhensions mutuelles et en résolvant les conflits de toute nature. ● Résorber les difficultés et faire disparaître les réticences face à l'école, et signaler les problèmes concrets pouvant constituer un obstacle à la scolarisation effective des enfants (arrêts de bus, pédibus, cantine, etc.) ● Assurer le dialogue avec les associations ou collectifs déjà présents auprès des populations des bidonvilles. ● Lutter contre le décrochage scolaire des collégiens vivant en bidonvilles.
Cadre du service civique et recrutement	<ul style="list-style-type: none"> ● Projet expérimental sur la durée de l'année scolaire 2015-2016, ayant débuté en septembre 2015. ● Depuis octobre 2015, 13 volontaires en service civique forment l'équipe d'accompagnateurs scolaires, auprès des populations Roms des bidonvilles. ● Recruté-e-s pour une durée de 8 à 10 mois. ● Mission de 24 heures par semaine. ● Statut de volontaire en service civique reconnu. ● Indemnisé-é-s à hauteur de 573 euros net par mois. ● Une protection sociale complète (maladie, retraite, etc.) est inclue dans les indemnisations versées.
Infos pratiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Partenariat avec le projet Romcivic. ● Formations au sein de l'association et grâce à l'intervention d'associations partenaires et d'autres intervenants sur divers thèmes (Droit, intervention sociale, santé et prévention, histoire des Roms et des bidonvilles, lutte contre les discriminations, médiation scolaire et culturelle, etc.) Ils poursuivent ces formations tout au long de leur mission. ● Cf. planning type

Planning semaine type		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Montreuil et Stains	Matin	8-12h : accp école + temps commun		10-12h : préparation soutien scolaire et activités médiathèques		8-13h : accp école + temps commun
	Après-midi		15-19h : terrain + accp individualisé	13-18h : soutien scolaire + médiathèque	15-19h : terrain + accp individualisé	

Les actions des volontaires

Un suivi scolaire dans deux bidonvilles

- Stains
- Montreuil

223 actions d'accompagnement ont été réalisées entre le 1^{er} octobre 2015 et le 1^{er} février 2016



Bilan et prochaines étapes

Difficultés rencontrées

De manière générale, la barrière de la langue est parfois problématique lors de la médiation avec les familles, c'est pourquoi le partenariat avec Romcivic est indispensable au déroulé des missions.

A Montreuil, les enfants scolarisés sont fréquemment inclus dans des classes dépourvus de dispositifs UPE2A, faute de places, ce qui rend leur intégration dans la classe parfois très difficile et ce qui peut avoir des conséquences sur leur assiduité à l'école.

Sur le terrain de Stains, la principale difficulté à laquelle nous sommes confrontés est l'absence d'autres associations sur le terrain pouvant accompagner les familles dans leurs autres démarches, ce qui parfois pose problème pour la scolarisation effective (peur de ne pas avoir de logement ou d'être logé dans une autre commune, problèmes de santé, etc...). De plus, les sollicitations des familles deviennent nombreuses et hors du cadre de ce projet.

Points positifs

Depuis le début du projet, la motivation des parents et des enfants vis-à-vis de l'école est très forte. A travers l'intervention des volontaires, l'assiduité à l'école a évolué de manière positive, notamment grâce aux accompagnements à l'école, permettant aussi d'établir le contact avec les écoles et de rassurer les familles. Une confiance s'est établie entre l'équipe et les familles, facilitant ainsi le dialogue avec les écoles. La mise en place du soutien scolaire le mercredi après-midi a permis d'instaurer un repère fixe et une aide dans l'apprentissage pour les enfants scolarisés et une approche vers l'école pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés afin de leur donner un cadre.

A Montreuil, les volontaires ont pris le relais de l'ASET 93 qui a initié le soutien scolaire le mercredi après-midi dans la médiathèque Marguerite Yourcenar à Rosny s/ Bois, et assurent donc la relève pour l'appui aux enfants et l'accompagnement dans leur scolarité. La présence d'autres associations sur ce terrain est un atout pour l'intervention des volontaires puisque les familles bénéficient d'un suivi global. De plus, le fait que les enfants concernés soient centrés sur un même terrain facilite l'action des volontaires. Quelques nouvelles inscriptions à l'école sont à prévoir (environ 4) sur ce terrain mais le rôle principal des volontaires est axé sur l'assiduité scolaire et le suivi. Une sortie pour assister à un spectacle de clown a également été organisée, ce qui a beaucoup plu aux enfants.

A Stains, malgré l'absence d'introduction sur le terrain à travers d'autres associations, l'accueil des familles a été très positif et la coordination entre les habitants est très organisée. L'appui du Secours Catholique a permis aux volontaires de mettre en place du soutien scolaire avec les enfants des différents terrains le mercredi après-midi. La médiathèque Saint Just et la Maison du Temps Libre, à proximité des terrains, sont devenues des points de repère pour les enfants où les volontaires y organisent des activités. De plus, grâce aux accompagnements pour les vaccinations et les inscriptions à l'école, 7 enfants ont pu être scolarisés au mois de janvier et 4 au mois de décembre en élémentaire et en maternelle dans plusieurs écoles de la ville. L'accueil sur la commune a été très positif et encourageant pour la mission des volontaires. Une sortie pour assister à un spectacle de cirque est prévue très prochainement.

Prochaines étapes

Les volontaires ont développé un nouveau plan d'action spécifique à chaque terrain afin de développer leurs actions de manière plus efficace et établir un bilan de suivi pour chaque enfant. Cela consiste principalement à aider les plus jeunes nouvellement scolarisés dans leur apprentissage (soutien scolaire, accompagnement individualisé, sorties à la médiathèque, organisation de jeux, etc.) Chaque volontaire est référent pour un ou plusieurs enfants, facilitant ainsi le suivi avec la famille. Les volontaires vont poursuivre ce suivi et l'approfondir dans les mois à venir.

Les volontaires ont également réfléchi au thème de la lutte contre les discriminations et ont monté un projet de sensibilisation dans les écoles et autres structures. Ils espèrent pouvoir intervenir prochainement. Un recueil de témoignages d'enfants, de parents, d'instituteurs est également en cours de réflexion dans le but de sensibiliser à travers le partage d'expériences vécues et en montrant particulièrement l'effet positif de la scolarisation.

Pilotage du projet

L'association Les Enfants du Canal porte le dispositif. L'encadrement opérationnel est assuré par une chargée de mission assurant la coordination des divers intervenants opérationnels, la relation avec les directions des écoles et des collèges en lien avec les services municipaux et autres intervenants du projet.

Etant donné le statut d'expérimentation de ce projet, une évaluation de son déroulé est faite de manière régulière.



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous



PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE

Contact : Lucie THOMAS- chargée de mission

Tel : 0630990907 - Courriel : l.thomas@lesenfantsducanal.fr



Romcivic

Pour l'accès à la citoyenneté de jeunes volontaires en Ile de France

Rapport d'activité – Année 2015

«La façon dont sont traités les Roms représente le vrai test, non seulement pour une démocratie, mais d'abord pour une société civile».

Vaclav Havel

Pourquoi Romcivic ?

**Permettre
à des jeunes roms
des bidonvilles
d'agir pour
combattre
l'exclusion,
la leur et celle
des autres.**

Les populations roms qui vivent dans les bidonvilles d'Ile de France connaissent des conditions de vie extrêmes : accès quasi impossible à l'école pour les enfants d'âge scolaire et également au travail légal pour les adultes, lieux de vie insalubres dépourvus d'installations sanitaires, état de santé souvent alarmant, insécurité permanente provoquée par les déplacements forcés.

Malgré les orientations européennes visant à favoriser l'inclusion des Roms et une circulaire interministérielle d'aout 2012 qui visait à impulser des actions d'intégration, rares sont les actions qui sont menées pour aller dans ce sens. Selon les estimations, plus de 5.000 enfants Roms vivant en France arriveront à 16 ans sans jamais, ou presque, avoir été à l'école.

C'est de ce constat qu'est née l'idée de **Romcivic**, un projet s'appuyant sur des jeunes pour faire bouger les perceptions, travailler sur les conditions de vie et **faire la preuve que les jeunes roms sont une richesse pour la France, comme tous les jeunes de ce pays.**

Pour en savoir plus :

<http://www.lesenfantsducanal.fr/romcivic>



Romcivic en bref

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">● Soutenir les actions des familles et des associations pour l'inclusion des habitants de bidonvilles● Permettre l'insertion sociale et professionnelle de jeunes issus de bidonvilles● Faire évoluer les représentations sur les Roms, combattre les préjugés
Des volontaires au service des autres	<ul style="list-style-type: none">● En 2015, 35 volontaires du service civique ont été engagés pour effectuer des missions d'intérêt général, auprès des populations roms des bidonvilles, mais aussi auprès des personnes sans abri d'Ile de France.
Une mission de 24 heures par semaine	<ul style="list-style-type: none">● De 8 à 12 mois● 24 heures par semaine● En dehors de ces 24h, 3h de français et des ateliers d'insertion professionnelle
Un statut reconnu	<ul style="list-style-type: none">● carte de volontaire du service civique● attestation à la fin du service pour faire valoir cette expérience● attestation de paiement chaque mois
Une rémunération et une couverture sociale	<ul style="list-style-type: none">● une indemnité de 467 euros est versée chaque mois par l'Agence Nationale du Service Civique● 106,50 versés par l'association● une protection sociale complète (maladie, retraite, etc.) est inclue dans les indemnités versées
Principes d'intervention	<p>Romcivic n'intervient jamais dans un bidonville où il n'y a pas de présence associative professionnelle ou bénévole :</p> <ul style="list-style-type: none">● Les équipes de jeunes appuient et complètent le travail effectué par les associations et collectifs qui interviennent dans ces bidonvilles car ce sont des volontaires et non des professionnels du social● Les volontaires sont encadrés et accompagnés par une équipe éducative (une intervenante sociale et une animatrice chargée de la coordination des actions de terrain)
Accompagnement social et éducatif	<p>Les volontaires en situation précaire sont accompagnés par une équipe éducative : une intervenante sociale, une coordinatrice de projet. Les démarches sont effectuées <u>avec</u> les volontaires afin de les responsabiliser. Les objectifs de cet accompagnement sont :</p> <ul style="list-style-type: none">● L'ouverture des droits de base dans un premier temps,● La sortie du bidonville via l'insertion par le logement et par le travail <p>Un accompagnement éducatif (travail au quotidien sur la posture professionnelle –assiduité, ponctualité, attitudes- et divers entretiens d'évaluations) est réalisé dans le but de faciliter leur insertion dans le monde du travail à l'issue du volontariat.</p>

La promotion 2014-2015

UNE DIVERSITE D'ORIGINES SOURCE D'ENRICHISSEMENT MUTUEL :

13 volontaires d'origine française, 18 d'origine roumaine et 4 d'origine bulgare. Cette mixité est un principe clé du service civique et un des aspects les plus importants du projet Romcivic.

TERRAINS D'INTERVENTION :

Au cours des 12 mois de service civique de la promotion 2014-15, les volontaires sont intervenus dans 8 bidonvilles différents situés dans 4 départements de l'Île de France :

- 91 : Champlan, Ris-Orangis, Grigny (91)
- 75 : Clignancourt « Poissonniers »
- 93 : Montreuil « Les Acacias », La Courneuve « Rue Pascal ou le Samaritain », Bobigny « La folie »
- 94 : Ivry « Truillot »

4 de ces 8 bidonvilles ont été expulsés entre juillet et août 2015 : Ivry, Bobigny, La Courneuve et Ris Orangis. Ces terrains avaient eu des délais suite à des décisions juridiques qui avaient pris en compte la durée de la scolarisation. La difficulté a été de faire face en très peu de temps à un nombre très important de personnes expulsées.

Ces expulsions à répétition réduisent à néant le travail effectué durant plusieurs mois par les collectifs, les associations et notamment les volontaires du projet Romcivic. L'impact psychologique sur les enfants et les adultes est désastreux. Ces populations adoptent des mécanismes à chaque fois plus précaires et qui les rapprochent des mécanismes de la vie à la rue.

De plus, ces expulsions ont concerné plusieurs des volontaires de Romcivic pour lesquels un accompagnement en urgence a dû être réalisé.

ACTIONS :

640 actions d'accompagnement ont été réalisées entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 octobre 2015

91 Animations, activités, sorties	32 Appui à la scolarité et à la scolarisation	8 Actions d'accompagnement vers les asso caritatives
353 Accès aux soins (accompagnements et démarches)	45 Maraudes auprès des personnes vivant à la rue à Paris	69 Autres : Actions de plaidoyer, ESI familles, repérages, etc.
30 Domiciliations	3 Emploi	17 Laverie mobile

En 2015, une grande partie des actions s'est concentrée sur l'accompagnement vers le soin grâce notamment au partenariat avec Première Urgence Internationale, les volontaires apportent une plus-value avec la compétence de la langue et la possibilité de réaliser de nombreux accompagnements par semaine. L'animation reste un des volets majeurs de l'action de Romcivic avec des temps forts tels que l'organisation d'une fête de noël, d'une chasse au trésor, des sorties aux parcs et médiathèques, etc. De plus, des actions de soutien à la scolarité ont été mise en place en partenariat avec l'ASET 93. Ce volet a d'ailleurs donné lieu à la naissance d'un nouveau projet centré sur l'accompagnement vers la scolarité porté par notre association.

L'accompagnement social des volontaires

Depuis novembre 2013, 69 jeunes issus de bidonvilles ont été embauchés en service civique dans le cadre du projet Romcivic. En moyenne, cela correspond à 23 jeunes par promotion. La troisième promotion a démarré en novembre 2015.

Parallèlement, 27 jeunes d'origine française ou autre ont également participé au projet Romcivic en tant que volontaires.

Entre novembre 2013 et décembre 2015, 85 ménages ont été accompagnés par l'équipe d'intervention sociale du projet. Ces ménages sont en partie constitués par les jeunes en service civique issus des bidonvilles ainsi que d'autres familles connues dans les bidonvilles lors d'actions de la part des volontaires.

Sur ces 85 ménages, 50 ont été suivis par nos services en 2015, l'accompagnement pour les autres s'est interrompu suite à des passations, des évolutions vers le logement ou l'hébergement ainsi qu'une perte de contact suite à des expulsions et enfin quelques retours au pays.

Pendant la durée de notre accompagnement :

- une **quarantaine** de ménages a vu sa situation s'améliorer par rapport au logement (accès à un hôtel, un CHRS, un logement autonome, etc.)
- **54** ménages ont pu accéder à des ressources légales (dont 13 à la suite du service civique et 35 grâce aux indemnités de service civique) – au début de notre accompagnement seulement 2 ménages percevaient des ressources légales.
- Un partenariat est établi avec la Mission Locale, la Mairie de Paris ainsi que l'APHP afin de permettre l'embauche des jeunes sortant du service civique en emploi d'avenir.

Logement

L'exemple de la promotion 2014-2015 (période : nov. 2014 à octobre 2015)

Un habitat précaire des volontaires, une expérience de vie permettant des interventions adaptées.	Situation au début de l'accompagnement			
	Bidonville Squat	Hôtel	Hébergement	Logement
	16	4	2	1
Situation à la fin du service civique*				
	Bidonville Squat	Hôtel	Hébergement	Logement
	8	5	5	1

* 23 volontaires issus des bidonvilles ont été embauchés, 19 ont terminé leur volontariat et sont toujours accompagnés

Emploi

A l'issu de la première promotion de Romcivic (2013-2014) qui concernait 23 jeunes issus de bidonvilles : 11 jeunes ont trouvé un emploi ; **10** d'entre eux l'occupent toujours. 5 sont suivis par la Mission Locale de Paris, dont **2** en attente de recrutement à l'APHP, **2** en formation, **1** en attente de recrutement en tant que caissière.

Un travail d'accompagnement vers l'emploi qui porte ses fruits¹

2	1	3	5
Contrats « Emploi Avenir » à la Mairie de Paris ²	CDDI ³	Formations de remise à niveau	En cours de recrutement auprès de l'APHP

18 jeunes sont en contact régulier avec leur conseiller de la Mission Locale de Paris

1. pour les 19 volontaires issus des bidonvilles toujours accompagnés par l'intervenante sociale
2. La Mairie Paris s'est engagée à recruter d'autres jeunes Romcivic courant 2016
3. Un autre jeune avait obtenu un CDDI mais son contrat a pris fin après sa période d'essai

PROJET DE MEDIATION

Le bidonville dit « Truillot », nom de la rue où il est implanté à Ivry Sur Seine existait depuis 4 ans. Plus de 300 personnes y habitaient.

L'association Les Enfants du Canal a été sollicité par l'APHP, propriétaire du terrain, début 2015 dans le but d'effectuer un travail d'accompagnement afin d'éviter l'errance des familles à la suite de l'expulsion.

Entre avril et juin 2015, un projet expérimental de médiation au sein du bidonville d'Ivry a été mis en place : 2 médiatrices roumanophones travaillaient à temps plein auprès des habitants de ce bidonville avec pour objectifs :

- Effectuer une médiation en facilitant le dialogue entre les habitants, les acteurs associatifs impliqués et les institutions publiques (Mairie, APHP, Préfecture)
- Evaluer les besoins des habitants et effectuer les accompagnements urgents (avec l'appui des volontaires de Romcivic)
- Favoriser la prise en charge par le 115 à la suite de l'expulsion (faciliter la compréhension du système d'hébergement d'urgence)

Le bidonville a malgré tout été expulsé le 9 juillet 2015 et de nombreuses personnes se sont retrouvées en errance.

Néanmoins, cette expérience nous a montré que la présence de professionnels ayant des compétences linguistiques et de l'expérience dans le domaine social permet de faciliter le dialogue entre les familles roms et les institutions.

Cet intermédiaire doit être considéré comme une véritable passerelle entre une population en grande exclusion et des institutions qui peuvent les aider à s'en sortir.

Il est essentiel de faire de l'insertion à partir du bidonville et développer des activités adaptées aux besoins des familles. Ainsi, suite à cette expérimentation, l'association espère développer courant 2016, un projet de Médiation : une dizaine de médiateurs, (anciens volontaires de Romcivic ou non) embauchés en contrat aidé de 24 h par semaine, pourront intervenir en binôme afin de travailler en profondeur avec les habitants d'un bidonville et faire le lien avec les structures locales et les acteurs associatifs afin de favoriser l'insertion et la sortie du bidonville.

Tout en continuant à lutter contre les expulsions à répétition que ne font que fragiliser et précariser chaque fois un peu plus les personnes.

Le pilotage de Romcivic :

**Un encadrement professionnel,
des associations partenaires,
une expérimentation évaluée.**

L'association Les Enfants du Canal porte le dispositif. Une cheffe de projet, une intervenante sociale et une animatrice/coordonnatrice des activités assurent l'encadrement des jeunes.

Les collectifs de bénévoles et les associations professionnelles intervenant également dans les bidonvilles assurent le lien avec les familles pour déterminer les actions à mener.

Un comité de pilotage, réuni régulièrement, valide les actions et les adaptations qui s'avèrent nécessaires.

En partenariat avec

ROMEUROPE
PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE
MEDECINS DU MONDE
SECOURS CATHOLIQUE
ASET 93
LA VOIX DES RROMS
ESPACE SOLIDARITE INSERTION- FAMILLES / EMMAUS SOLIDARITE
ASSOCIATION DE SOUTIEN DE L'ESSONNE AUX FAMILLES ROUMAINES ET RROMS
ECOLE DANS LA RUE
COLLECTIF ROMPARIS
COLLECTIF DE SOUTIEN AUX ROMS DE BOBIGNY
COLLECTIF ROMEUROPE DE CLAMART
COLIB'RIS

APHP
MAIRIE DE PARIS
MISSION LOCALE DE PARIS
ACINA
ABRASSO
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
HORS LA RUE
EUROPEAN ROMA RIGHT CENTER
RESEAU DES PMI DE LA SEINE SAINT DENIS
ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE
CRIPS
PLANNING FAMILIAL

Et le soutien de :



Contact : Elisa RIANO - Cheffe de projet

Tel : 0677108969 - Courriel : e.riano@lesenfantsducanal.fr



Centre d'Hébergement Vésale

Rapport d'activité 2015

Projet du Centre

Il est fondé sur l'accueil inconditionnel des personnes vivant à la rue et désireuses de la quitter. L'Association des enfants du canal souhaite apporter un regard nouveau sur la façon d'aborder et traiter le problème de la grande exclusion.

Ses pratiques comme ses techniques professionnelles s'inspirent des fondamentaux de l'association qui applique les règles de responsabilisation et d'autonomie.

La charte (et règles de vie) des centres d'hébergement a été réfléchie, élaborée et rédigée conjointement avec les trois collèges de l'association, à savoir : les résidents, les équipes de travailleurs sociaux, le représentant de la direction et les membres du Conseil d'Administration. Elle est réactualisée tous les trois ans.

Propositions du Centre et Fonctionnement

Chaque chambre est équipée d'un lavabo, d'un lit et une armoire et un kit ménage et vaisselle. Pour des raisons de sécurité tout mode de cuisson ou électroménager réfrigérant y sont interdits. Elle est considérée comme un lieu privatif qui peut être aménagé, décoré par son occupant selon ses goûts.

L'accompagnement socioéducatif des personnes accueillies est assuré par un travailleur social.

La cuisine est collective, en libre accès 24h/24h et chaque résident bénéficie d'un compartiment réfrigéré individuel où il peut conserver ses denrées. Chaque frigo est alimenté, en tenant compte des allergies, du respect des coutumes ou usages culinaires de chacun, ce, trois fois par semaine en laitage, viande, poisson ou plat végétarien. Tous les autres produits alimentaires et le frais sont en permanence à la disposition des personnes accueillies. Chacun cuisine individuellement ses repas.

Les produits alimentaires en sus sont mis à disposition également dans un frigo collectif où les résidents peuvent également déposer les denrées qu'ils ne consomment pas.

Sur l'ensemble du dispositif hébergement, après la période d'adaptation nous proposons à chaque accueilli(e) un contrat d'accompagnement. Sans essayer d'influencer la personne, ce contrat a pour objectif de l'aider à élaborer et réaliser un projet personnalisé. Les rencontres bimensuelles ou hebdomadaires, selon la situation, permettent de baliser le projet, mesurer les éventuels écarts, évaluer sa pertinence ou son réalisme dans son actualité, jusqu'à sa réalisation.

Le dispositif des 11 places en appartements partagés est intégré au Centre de Vésale. Cinq appartements dont un studio, deux F2 et deux F3.

Les personnes résidant dans les appartements bénéficient d'un colis alimentaire chaque semaine et peut se joindre aux activités et repas organisés sur la structure de Vésale

Vie au sein de la structure et actions citoyennes

Nous ne décrirons pas les règles de fonctionnement de l'établissement celles-ci étant suffisamment décrites dans la charte jointe en annexe.

En dehors des activités socioculturelles proposées tout au long de l'année avec des partenaires comme Culture du Cœur ou Le Secours Populaire, nous organisons chaque semaine des activités de loisirs tels jeux de cartes, scrabble, échec, etc... et des repas collectifs où tous les participants s'impliquent autant dans la préparation que l'élaboration.

Dans le cadre de la nouvelle Loi adoptée au Parlement interdisant aux grandes surfaces de jeter de la nourriture consommable (les invendus), de la détruire, notamment par javellisation, et les obligeant à signer un protocole avec une association de solidarité afin de faciliter les dons alimentaires nous avons créé un partenariat avec l'une d'entre elle " le chaînon manquant" qui passe chaque semaine nous approvisionner en complément de la fourniture habituelle de denrées. Une fois par semaine, un résident est invité à se rendre avec un agent logistique à la Banque Alimentaire où nous collectons également des denrées alimentaires. Les résidents sont mobilisés également deux fois par an sur la collecte nationale de la BA. Cette invitation à participer à des actions citoyennes de lutte contre le gaspillage alimentaire fait partie intégrante de l'éducation à l'alimentation durant leur parcours d'insertion.

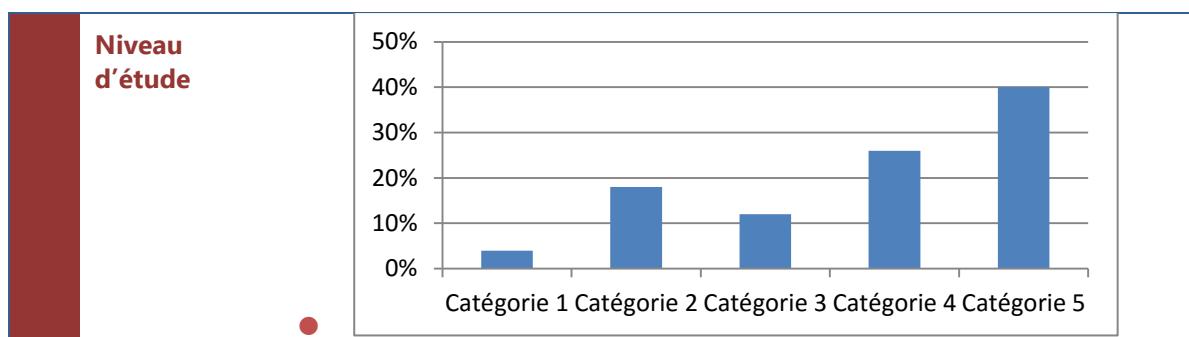
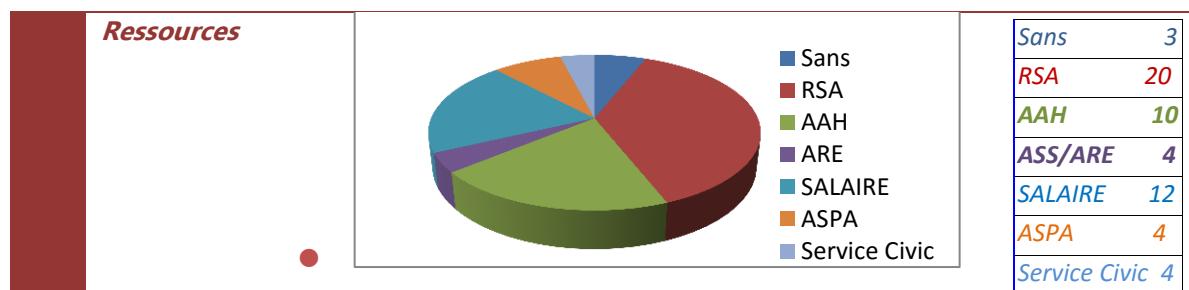
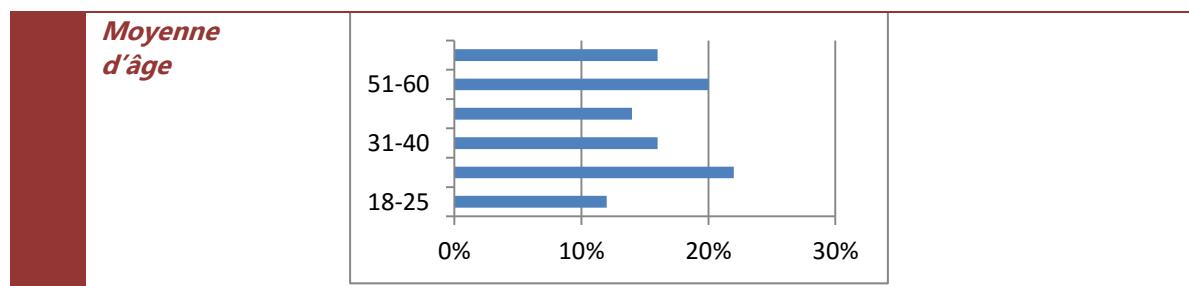
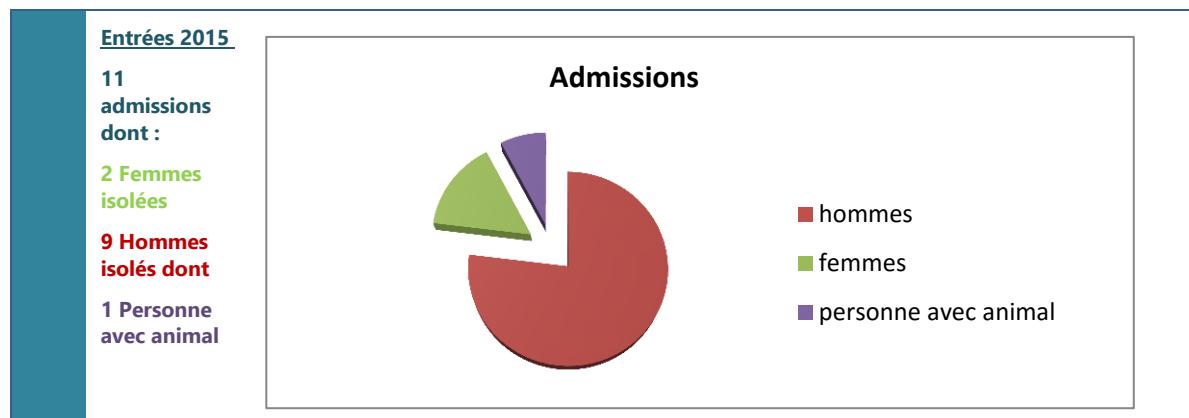
Toutes les personnes de nos structures sont également invitées à rejoindre des mouvements citoyens organisateurs chaque année d'évènements comme " la nuit solidaire", la " journée mondiale de lutte contre la misère ", et l'Opération Mille Radios organisée par l'association qui en distribue aux personnes sans abri à Noël à travers toute la France, etc... Et cette année particulièrement en nous associant aux différentes manifestations nationales suite aux tragiques évènements qui ont endeuillé notre pays.

Chaque mois les résidents sont invités à participer collégialement à une réunion plénière ou Conseil de vie sociale, réunissant membres du personnel, du CA, de la direction..

Cette année nous avons également été associé à un évènement sportif de haut niveau : la mini-transat à la voile "Quimperlé – Lanzarote- Point à Pitre" où un des skippers Edouard Golbéry portait les couleurs de l'association et avait pour mission de transporter et remettre une radio à la Croix Rouge de Guadeloupe qui nous avait rejoint dans l'opération " Mille radios" portée par l'association. Préparation conjointe avec ce dernier. Participation et suivi des prologues. Aide à la préparation du bateau, suivi de course à travers le pôle course installé dans le hall de la structure. Remise des prix au salon nautique...

Toutes ces actions engagent certaines personnes accueillies à élaborer des véritables projets de vie et professionnels parce que leur vision prospective n'est plus limitée dans la conduite d'autres projets collectifs qui réactivent en eux de vrais désirs de vivre en société, aussi en tant que citoyen conscient de ses droits et devoirs, donc responsable.

Faute de moyens humains nous avons du rompre notre convention avec l'association partenaire " Arc en Ciel " avec laquelle nous organisions des séjours de rupture en haute montagne.



**Sorties
2015 :**

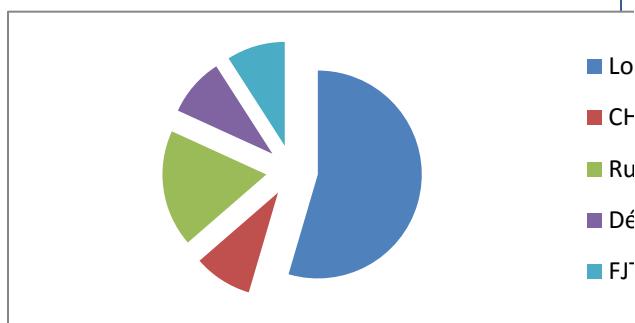
6 en bail
direct
logement
social

1 en
CHRS

1 FJT

1
Incarcéra-
tion

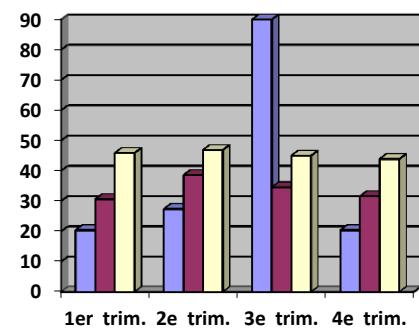
2
Ruptures
de
contrat
pour acte
de
violence



**Temps de
prise en
charge
des
personne
s sorties
en 2015**

Concernant le temps de prise en charge :

- 2 en rupture de contrat avaient moins d'un an
- 1 relogement en FJT moins d'un an
- 1 relogement en CHRS après 2 ans de prise en charge
- 1 relogement avait plus de 2 ans de prise en charge
- 3 relogements avaient au moins 3 ans de prise en charge
- 2 relogements avaient 4 ans de prise en charge
- La personne incarcérée avait 3 ans de prise en charge



**Problématiqu
es à l'entrée
et traitées en
cours
d'année**

**Certains
amalgament
les
problématiqu
es ou
handicaps**

Problématiques	Nbr de situations à l'origine	Nbr de situations traitées/actualisées
Addictions lourdes	21	12
Santé	12	12
Psy/Pathologies lourdes	7	4
Emploi	1	7
Formation	0	3
Membre CEE sans droits	3	3
Ressources	9 admis sans ressources	RSA et 1 AAH et 2 retraites

		2 emplois
Sous mesure de justice	● 4	● 4
Dette/surendettement	● 7	● 7
Situation fiscale		● 26
DLS / DALO		● 24
Accès aux droits communs	● 9	● 11 <i>(dont deux sans droits traités au cours de 2014)</i>

Analyse

- Sur les 11 admissions cette année, neuf candidats n'avaient pas leur situation administrative à jour, leurs droits inactifs, leur santé non prise en charge et étaient privés de ressources mis à part ceux qui avaient recours à la mendicité.
- La question de santé est préoccupante, les personnes arrivant avec des pathologies parfois graves qui nécessitent un lourd accompagnement aux soins et rendent difficiles les orientations des personnes âgées vers des établissements adaptés souvent saturés quant aux autres leur état de santé bloque leur admission.
- Certains dossiers concernant des renouvellements de titre de séjour présentent parfois une telle complexité que des demandes initiées depuis plus de huit mois n'ont toujours pas abouti. Il en est de même pour certains dossiers de retraite qui privent les personnes de ressources, ralentissant considérablement leur accès à une solution de sortie adaptée. Phénomène aggravant sur des sujets à l'équilibre psychique fragilisé par un long parcours d'errance.
- Cependant 7 personnes ont pu accéder à un emploi en CDD ou CDI. Celles qui ont accédé à un logement pérenne s'aperçoivent qu'en comparaison des avantages acquis durant leur insertion leurs ressources du travail n'améliorent pas leur qualité de vie. Leur seul avantage touche l'ordre de la dignité car elles ne dépendent plus de l'aide ou l'assistance d'un organisme. En effet, avec un SMIC ils perdent des droits importants d'allocation logement, de couverture santé, de transport, droits qui leur sont conservés avec un RSA ou RSA Insertion.
- Pour les personnes au RSA le relogement en habitat normé est quasiment inenvisageable en région parisienne. Certains sont orientés vers du logement en province où les loyers demeurent accessibles et dont les minimas sociaux sont considérés comme ressources suffisantes.
- La politique d'ouverture des SA HLM favorisant les sorties de Centre d'hébergement pour les personnes ayant à minima un revenu supérieur ou égal à 800€ a autorisé du relogement dans le parc social via leur contingent ou celui des Préfectures.
- En conclusion nous constatons que certains blocages administratifs, la politique à deux vitesses de prise en charge des soins, la quasi absence de solutions de places dans des établissements adaptés pour les personnes de plus de 55 ans embolisent les centres d'hébergement où la durée moyenne de prise en charge dépasse maintenant les trois ans. Heureusement l'aulne de solutions de sorties pour les personnes valides, ayant eu recours à un DALO semble poindre à l'horizon de 2016. Après tout, tout commence par un.

**Parcours de vie
et bilan
d'une prise en
charge de 4 ans**

Monsieur X après avoir vécu plus de 10 ans à la rue est rencontré par les maraudes de l'accueil de jour du busabri. Durant plusieurs mois il fréquente le dispositif d'où il sera orienté sur notre structure d'hébergement en mai 2011. Il est âgé alors de 51 ans. Un bilan médical révèlera de sérieux problèmes de santé conséquents de sa vie à la rue et d'un surpoids important qui l'empêchent de pouvoir prétendre réintégrer le monde du travail. Autonome, sérieux, il s'investira beaucoup dans le milieu associatif intervenant auprès du public de la grande exclusion, deviendra membre du bureau des "Morts de la rue" et aidera au pilotage sur le plan national de la campagne de décembre 2014 et 2015 de l'opération "Mille radios". Le long accompagnement mis en place pour assurer un suivi adapté qui prône un long processus avec des étapes en vue d'une opération importante, une sleeve-gastrectomie, lui a permis de prendre conscience de ses difficultés et trouver les énergies indispensables afin de les surmonter. Opéré en 2015, il suit son protocole et perd 90 kilos. Il obtient, après un premier refus, une reconnaissance de son nouvel handicap et perçoit une AAH. L'amélioration de son état de santé l'autorise à nouveau à reprendre une activité professionnelle à temps partiel. Il obtiendra un CUI dans un collège pour accompagner des enfants autistes dans leur scolarité et accédera à un logement social de type T2 sur Paris. Il renouera alors avec ses filles qu'il n'avait pas revues depuis plus de quinze ans. Il a fêté avec ses enfants et petits enfants les fêtes de Noël chez lui.

Quatre années ont été nécessaires pour que cette personne puisse intégrer un processus de réinsertion. Deux années de déconstruction et initier un projet. Puis deux autres années pour le réaliser et enfin intégrer l'espace normé d'une société en citoyen responsable, participant à la vie sociale et économique de la cité.



Centre d'Hébergement Grancey

Rapport d'activité 2015

Projet du Centre

Il est fondé sur les mêmes principes que le Centre de Vésale.

Tout candidat à l'hébergement sur Grancey passe obligatoirement par la structure de Vésale pour une période minimale de 7 jours afin d'évaluer sa capacité à vivre en collectivité et son niveau d'autonomie tant sur la plan individuel que financier.

La spécificité de ce Centre d'hébergement est qu'il a été créé pour accueillir des personnes ayant une problématique de santé mentale et suivies en CMP ou tout organisme traitant la question comme le SMES de l'hôpital Saint Anne, notre partenaire, qui assure une permanence au sein de notre établissement chaque jeudi après-midi en déléguant une infirmière psy.

Propositions du Centre et Fonctionnement

Chaque chambre, équipée d'un lit et une armoire et un kit ménage et vaisselle dispose d'un sanitaire (douche, lavabo, W-C). Elle est considérée comme un lieu privatif qui peut être aménagé, décoré par son occupant selon ses goûts, L'accompagnement socioéducatif des personnes accueillies est assuré par un travailleur social. La cuisine et la salle collectives sont accessibles 24h/24h et chacun a un mini-frigo où il peut stocker ses aliments.

Chaque résident peut bénéficier d'un colis alimentaire une fois par semaine.

Sur l'ensemble du dispositif hébergement, après la période d'évaluation sur Vésale, nous proposons à chaque accueilli(e) un contrat d'hébergement de six mois, renouvelable 4 fois, et un contrat d'accompagnement. Sans essayer d'influencer la personne, ce contrat a pour objectif de l'aider à élaborer et réaliser un projet personnalisé. Les rencontres bimensuelles ou hebdomadaires, selon la situation, permettent de baliser le projet, mesurer les éventuels écarts, évaluer sa pertinence ou son réalisme dans son actualité, jusqu'à sa réalisation.

Contrairement à la structure de Vésale, il n'y a pas de présence H/24 du personnel éducatif ou des agents d'accueil. En effet, les mardis, mercredis et jeudis après-midi et les vendredis matin le travailleur social est en extérieur :

- Mardi : participation à la réunion d'équipe

- Mercredi : visite des appartements
 - Jeudi : permanence à Vésale
 - Vendredi : visite des appartements ou accompagnements extérieurs
- Un samedi par mois : animations, accompagnements et permanence.

Les week-ends un agent d'accueil assure une permanence l'après-midi entre 13h et 16h30. Ceux de nuit assurant une veille entre 21h et 7h toute l'année.

Vie au sein de la structure et actions citoyennes

Nous ne décrirons pas les règles de fonctionnement de l'établissement celles-ci étant suffisamment décrites dans la charte jointe en annexe.

Les animations socioculturelles ou l'organisation des repas le mardi soir ainsi que les invitations à participer aux différentes manifestations ou la collecte des produits alimentaires, la réunion plénière ou les différents évènements dans lesquels l'association est impliquée, sont les mêmes que celles ou ceux proposée sur la structure de Vésale.

Le projet du Centre est de permettre aux personnes accueillies de développer davantage leur autonomie et leur sens des responsabilités.

Outre la permanence hebdomadaire d'une infirmière psy du service du SMES (Santé Mentale et Exclusion Sociale) plus du tiers des présidents ont un suivi psy soit au SMES de l'hôpital Saint Anne, soit en CMP ou un CSAPA (**Centre** de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) comme celui de Cassini attaché à l'hôpital Cochin.

Régulièrement des synthèses et réunions sont organisées avec nos partenaires spécialisés en psychiatrie ou addictologie en vue d'adapter nos accompagnements en fonction de l'actualité des patients pris en charge dans leurs différents services et hébergés sur notre structure.

Nombre de résidents ont pu évoluer de manière significative, ont pu accéder à un traitement médicamenteux adapté à leurs pathologies. Certaines personnes en situation de travail ont pu même bénéficier de soins alors qu'ils ne présentaient pas à l'origine de leur admission la nécessité d'un tel accompagnement.

Les personnes sont très investies dans la gestion de leur quotidien et le confort dont elles disposent a favorisé l'émergence de désirs tendant à vouloir se propulser vers une autonomie totale et s'insérer dans la vie de la cité.

L'implantation de la structure dans un quartier vivant où les commerces de bouche sont nombreux, la proximité des points d'accès à tous les modes de transport collectif, sont des atouts importants favorisant une intégration dans la vie sociale et facilitent les déplacements dans la capitale ou sa proche banlieue.

L'être humain est fait de rites et de rythmes. Aussi, les nombreuses plages horaires sans présence de travailleurs sociaux leur permettent non seulement de se sentir autonomes et responsables mais aussi de faire l'expérience d'un habitat similaire à un logement commun inclus dans la ville. Forme d'habitat où elles peuvent prendre de nouvelles habitudes comme entretenir son bien, cuisiner, gérer les charges inhérentes du quotidien et ainsi acquérir les gestes de la vie courante.

Entrées 2015

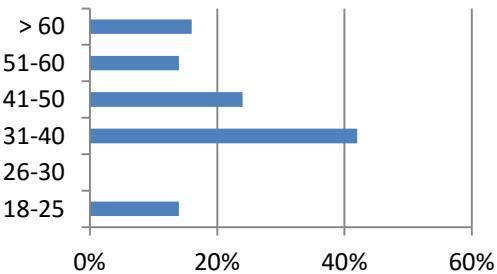
4 admissions
dont :
1 Femmes isolée
3 Hommes isolés dont un avec animal

Admissions

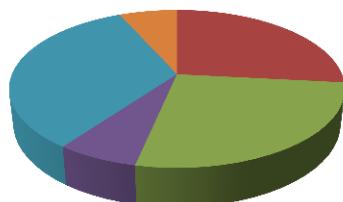


■ hommes ■ femmes

Moyenne d'âge



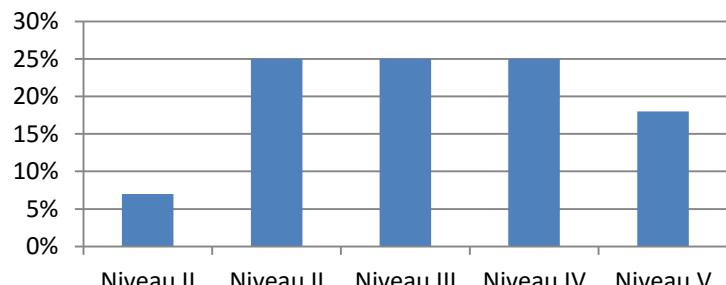
Ressources



■ RSA
■ AAH
■ ASS
■ SALAIRE
■ ASPA

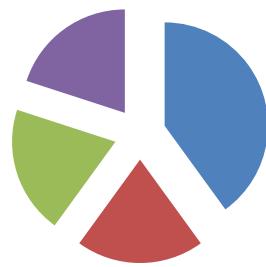
RSA	4
AAH	4
ASS	1
SALAIRE	5
ASPA	1

Niveau d'étude



5 Sorties 2015 :

**2 en bail direct
logement privé**
1 tiers
1 FJT
1CHUS Vésale



Problématiques à l'entrée et traitées en cours d'année

Certains amalgament les problématiques ou handicaps

Problématiques	Nbr de situations à l'origine	Nbr de situations traitées/actualisées
Addictions lourdes	5	5
Santé	6	6
Psy/Pathologies lourdes	8	8
Tutelles renforcées	3	3
Emploi	2	7
Formation	0	2
Ressources	15	4 RSA socle/ RSA insertion et 4 AAH 1 ASS et une retraite 5 emplois
Sous mesure de justice	3	3
Dette/surendettement	4	4
Situation fiscale		15
DLS		15
DALO	4	7

**Partenariat
Enfants du
Canal-SMES
dans le Centre
d'hébergement
Grancey**

L'association Les Enfants du canal et le Service Santé Mentale Exclusion Sociale (équipe mobile psychiatrie-précariété de l'Hôpital Sainte Anne) travaillent en partenariat étroit afin d'accompagner au mieux les personnes hébergées à Grancey présentant des fragilités psychiques importantes voire des troubles psychiatriques avérés et pris en charge dans les secteurs de psychiatrie parisiens .

Des permanences infirmières hebdomadaires sont prévues le jeudi après-midi dans le foyer et permettent les rencontres entre les résidents qui le souhaitent et l'infirmière de permanence, le plus souvent dans la salle à manger, parfois autour d'un café, d'une partie de scrabble et parfois en frappant à la porte des studios, ce qui peut permettre des entretiens plus individualisés et d'évaluer la capacité de la personne à s'occuper de son espace privé.

Plusieurs résidents du foyer suivis par les services de psychiatrie ont pu intégrer cette structure suite à une demande d'admission formulée par le SMES. Dans ces cas-là l'accompagnement et le soutien apportés à ces patients par le SMES sont indispensables sous la forme de visites régulières dans les chambres, d'aide au maintien d'un minimum de rangement (pour un patient « Diogène »).

La présence hebdomadaire d'une infirmière peut permettre également d'apaiser certaines tensions pouvant survenir dans la cohabitation de ces personnes particulièrement fragiles en les aidant à faire la part des choses et à supporter les autres dans leur différences.

Quand la situation le demande le personnel du SMES (infirmières, assistante sociale, médecin) et les travailleurs sociaux de la structure élaborent ensemble avec les résidents concernés les réflexions et les solutions appropriées.

De par son organisation (petite structure incluant des chambres confortables et des espaces de convivialité, grande autonomie dans le quotidien) et par l'accompagnement socio-médical proposé le Centre d'hébergement Grancey offre un accompagnement facilitant la poursuite du projet de vie des patients.



Aller vers les personnes invisibles

Projet

L'association les Enfants du canal dans son souci de prise en charge des personnes les plus exclues mène en partenariat avec la fondation Abbé Pierre une intervention expérimentale à Paris. Cette expérimentation s'est traduite par la mise en action d'une équipe de rue constituée d'intervenants sociaux pour effectuer des maraudes auprès des personnes à la rue qui ne sont pas ou peu rencontrées, celles-ci vivent dans des lieux inaccessibles et dissimulés, tel que les bords du périphérique, tunnel, sur les berges.

La volonté de l'association est d'aller rencontrer ces personnes et d'élaborer des réponses avec elles pour qu'elles quittent ces lieux inappropriés pour vivre. Au cours de notre action nous avons rencontré beaucoup de personnes.

Cette action expérimentale pose la question de savoir à quel service social incombe clairement la prise en compte des personnes sur cette portion urbaine et quelles réponses sont à apporter ?

Contexte

Depuis quelques années, nous avons constaté que des personnes à la rue allaient se retrancher en dehors des lieux habituellement fréquentés, tels que les rues de Paris, le bois de Vincennes, etc.. Nous observons un déplacement de ces personnes vers des lieux retirés, inaccessibles, voire interdits : les bords de périphérique, la petite ceinture, des sous-sols de parking, derrières des palissades, etc.

Ces personnes ont le souhait à un moment de disparaître, fuir le monde et de s'isoler. Leur isolement est dû à une multitude de raisons, que ce soit un problème de papiers d'identité, une lassitude des centres d'hébergement, un harcèlement subi dans la rue, etc. Ce retranchement dans des lieux inaccessibles a favorisé la mort prématurée des personnes.

Après des échanges avec les coordinatrices de maraudes d'intervention sociale, nous remarquons également que peu d'équipes d'intervention sociale se rendent sur ces sites. Bien souvent, les conditions d'accès, voire les craintes pour la sécurité des personnes semblent être les motifs qui prévalent pour ne pas se rendre sur place. (à notre connaissance la BAPSA et la DPP se rendent de temps en temps sur les lieux)

Dans ce contexte, il nous apparaissait nécessaire d'intervenir pour rencontrer et pour accompagner ces personnes.

Dans ce cadre, nous avons mis en place une équipe -pour aller à leur rencontre. Cette intervention s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, le recensement de ces personnes pour évaluer leur nombre et leurs profils. Dans un second temps et en se basant sur les informations collectées, la mise en place d'une

intervention adaptée, pour évaluer socialement la situation de la personne, reconstruire un lien et accompagner vers une sortie de rue si celle-ci est décidée par eux.

Objectifs de cette équipe

- Découvrir les territoires, les services et structures qui interviennent à tout niveau,
- Repérer les installations quel que soit l'accès,
- Prendre contact avec les personnes,
- Evaluer et accompagner les personnes isolées ou en groupes qui vivent dans des lieux inaccessibles et ne bénéficiant pas de l'intervention sociale,
- Permettre l'accès aux droits et aux soins,
- Favoriser l'orientation de ces personnes vers les dispositifs adaptés, en partenariat avec les autres acteurs du secteur AHI,
- Effectuer une cartographie des lieux de vie de ces personnes.

Moyens

Cette équipe est atypique dans sa configuration et ses modalités d'intervention.

Nous avons constitué une équipe composée de professionnels de l'intervention sociale dans la rue, connaissant le monde de la grande précarité, sachant gérer des situations familialement préoccupantes, des problèmes liés aux addictions et ayant une connaissance des dispositifs d'hébergement parisien.

Cette équipe, composée d'un binôme, une éducatrice et un « travailleur pair », issue du chantier d'insertion développé par l'association au sein du busabri. L'intérêt d'intégrer un ou plusieurs travailleurs pairs nous est apparu important, nous avons remarqué par le passé que l'approche effectuée par ceux-ci permettait une facilité de contact, notamment pour des personnes très éloignées des dispositifs sociaux. D'autre part leur connaissance de la rue nous a permis de découvrir des lieux où nous n'aurions jamais imaginé voir des personnes y vivre.

Cette équipe est complétée par un stagiaire éducateur spécialisé, elle intervient au quotidien en journée et également en soirée. Le choix d'un trinôme ainsi constitué permet d'avoir un intervenant social qui peut reprendre des situations en journée, effectuer des accompagnements et joindre les partenaires. Cet intervenant est parfois accompagné par des personnels de l'association notamment d'autres travailleurs pairs et/ou des jeunes volontaires du service civique roumains et bulgares, ceux-ci apportent une meilleure compréhension lors des premiers contacts.

Les intervenants sociaux doivent faire preuve d'une adaptabilité de leurs heures d'intervention afin d'être en adéquation avec le mode de vie des personnes. L'objectif est de pouvoir ainsi avoir une amplitude horaire large et de pouvoir réellement mettre les moyens pour accompagner leur sortie de rue. Nous nous sommes rendu compte que des lieux sont inhabités en journée et nous obligent à effectuer des déplacements plus tard en soirée pour rencontrer les personnes.

Le choix des intervenants est important car nos modalités d'action obligent ceux-ci à se rendre dans des lieux peu accessibles et bien souvent interdits à tout public. Nous demandons à ces intervenants d'avoir de l'audace pour aller à la rencontre des personnes dans ces lieux inaccessibles, à des horaires adaptés et également pour aller vers des personnes peu favorables à la rencontre, dans ce contexte il est important de développer des stratégies d'approche dans le respect des personnes.

Le périmètre de cette action correspond au territoire de la ville de Paris et cette équipe est mobile sur l'ensemble de ce territoire et également aux abords extérieurs du périphérique. Sa mobilité est assurée par différents moyens de transport.

Organisation des moyens

- Une intervention en binôme en journée, en soirée et la nuit éventuellement,
- Un-intervenant social garantissant une continuité des actions en journée,
- Des partenariats pour favoriser l'insertion, travaillée avec différentes structures pour avoir des lieux d'accueil adaptés à la particularité de ces personnes,
- Un travail de réflexion hebdomadaire pour mieux appréhender les propositions de réponses à apporter.

Moyens en personnel

- Une équipe de 2 intervenants sociaux (une éducatrice spécialisée et un travailleur pair),
- Un stagiaire éducateur spécialisé,
- Un renfort par des volontaires du service civique, d'origines roumaines ou bulgares,
- Un renfort avec des travailleurs pairs (anciens de la rue en chantier d'insertion),
- Un partenariat et une collaboration renforcés, notamment avec les coordinateurs de maraudes,
- Un ensemble supervisé par le directeur de l'association.

Action

Localisation

Le boulevard périphérique (BP) élargi par ses échangeurs représente 54 km de route, 45.45 hectares d'espace vert et 200 000m² de trottoirs de service, d'issues de secours ou de locaux techniques.

Ainsi, le boulevard périphérique traverse 9 arrondissements (17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème})

Les lieux (pour la plupart d'entre eux correspondent à des lieux dont l'accès est interdit ou soumis à autorisation) :

- abords du périphérique
- tunnels
- parkings
- petite ceinture
- carrières
- toits d'immeubles
- etc.

Un travail de recherche d'information a été mis en place pour avoir les connaissances et les informations sur les lieux, telles que les accès. Des liens ont pu être établis avec des institutions (DRIEA / DIRIF) pour permettre de savoir où se trouvent certains refuges des personnes.

Mission des intervenants sociaux

Les intervenants sociaux ont pour mission de découvrir et de se rendre sur l'ensemble des lieux où se réfugient les personnes sans exception. Ils effectuent un travail de repérage, développent une stratégie d'approche, Ils prennent contact avec les personnes dans le respect de la charte Ethique et Maraude, évaluent la situation de la personne, développent le lien et travaillent des propositions pour les amener à sortir de cette situation. Une dynamique d'accompagnement des personnes est mise en place. Cette mission se concrétise par

- Une connaissance actualisée:
 - du public : nombre de personnes installées, localisation des installations,
 - des problématiques,
- Une orientation et une information des personnes vers les dispositifs de proximité,
- Un accompagnement physique des personnes lors de leurs démarches,
- Un relais en journée des actions des maraudes,
- Une veille sanitaire et sociale auprès des personnes.

Les intervenants sont en lien avec l'ensemble des partenaires tel que le SIAO urgence, nous envisageons des conventions de partenariat avec différentes structures.

En lien avec des spécialistes, ils développent une cartographie des lieux des personnes et essayent de cartographier et également de représenter—les parcours quotidiens de celles-ci, dans l'objectif de mieux comprendre comment s'appuyer sur le réseau des personnes et les freins qui peuvent empêcher une sortie de rue. Cette carte sera transmise ultérieurement.

De même, la compilation d'informations pourra être la source d'un travail de recherche pour mieux comprendre les trajectoires de vie de ces personnes qui n'hésitent pas à se mettre à l'écart du monde.

Les intervenants sociaux peuvent être accompagnés par des personnels de l'association pour compléter leur travail et favoriser une relation avec les personnes isolées. Les travailleurs pairs avec leur connaissance de la rue ont un apport important face à des situations de rejet. De même pour favoriser la compréhension avec certaines personnes originaires de Roumanie et Bulgarie, l'équipe a le soutien des jeunes volontaires en service civique qui interviennent dans le cadre du projet Romcivic.

Découpage chronologique des interventions

Etape 1

Au cours des premières semaines de mars à avril 2015, l'équipe a effectué 200 heures de maraude qui ont permis de réaliser un recensement des habitats et des habitants du boulevard périphérique. Elle a ainsi dénombré environ **350** personnes repartis sur **110** lieux de vie. Après avoir rencontré certains partenaires associatifs, nous avons décidé de ne pas intervenir en doublon sur deux campements de plus de **50** personnes chacun.

Etape 2

Les quatre mois suivants de mai à aout, soit **480** heures ont donné la possibilité à l'équipe de rencontrer et de commencer à créer du lien avec environ **200** personnes. A cette occasion, elle a pu constater de nombreuses évictions, touchant plus particulièrement l'Est et l'Ouest parisien.

Etape 3

Depuis le mois de septembre, l'équipe s'est engagée dans l'accompagnement d'un certain nombre de ces personnes, toutes volontaires (12 situations représentant 20 personnes). Les personnes accompagnées sont rencontrées une à deux fois par semaine et l'équipe maintient un lien actif avec les autres habitants grâce à la quotidienneté de nos maraudes.

Spécificités et difficultés

Parmi les spécificités de ce secteur de maraude, il est possible de citer la difficulté d'accès à certains lieux de vie situés sur les 6 échangeurs autoroutiers que compte le boulevard périphérique, ce qui entraîne une grande vigilance et des consignes de sécurité importantes.

Une autre difficulté résulte de la volonté d'un grand nombre de ces habitants de vivre caché et discrètement.

Cette situation rend les maraudes exploratoires importantes et nécessite un fin travail d'approche. Elles doivent restées fréquentes et développent une acuité visuelle et une ingéniosité pour se rendre sur site.

Malgré cette volonté de tranquillité, nous rencontrons un très bon accueil durant ces visites. Seules 6 personnes, sur 5 lieux de vie différents nous ont dit avoir des visites d'autres maraudes.

Les personnes rencontrées, sont en règle générale volontaires pour une sortie de rue hors schéma classique. Souvent restées sur une vision du mode d'hébergement des années 2000, ils montrent un intérêt important pour un projet alternatif avec un fort souhait d'implication personnelle.

Ces personnes ont en commun une mise à l'écart volontaire de la ville avec des motivations qui diffèrent. Ainsi, certaines personnes recherchent une relative tranquillité et d'autres poursuivent un désir d'**« habiter »**. Ces deux motivations sont compatibles et peuvent être poursuivies simultanément.

Le boulevard périphérique permet, avec ses nombreux espaces verts et recoins, une reconstitution d'un habitat confortable et à l'écart du passage (cabane cadenassée).

Cet isolement rend plus difficile le ravitaillement pour leurs besoins vitaux (eau, nourriture) mais également pour des besoins de la vie quotidienne (lessive, recharger son téléphone portable, avoir accès à internet).

Nous avons constaté que cette population était moins sujette à une surconsommation d'alcool.

Depuis Mars, l'équipe a recensé **110** lieux de vie soit environ **350** personnes, répartis ainsi :

	Nombre de lieu de vie	Nombre d'Eviction depuis le début de l'action	Nombre d'habitants
Issue de secours	5	0	6/8
Matelas	21	1	21
Autres (gaine d'aération, local technique)	4	0	6/8
Tente (-2 pers)	22	4	44
Tente (entre 2 et 4pers)	6	5	24
Tente (sup à 4 pers)	4	3	20/25
Cabane (-2pers)	20	8	38 /40
Cabane (entre 2 et 4 pers)	18	4	50/60
Cabane (sup à 4 pers)	10	5	60/70
Campement de plus de 50 personnes	2	0	100/120
Total	110	30	350

Elle a donc tissé un lien solide avec **environ 150 personnes habitant** le secteur présenté plus haut, se répartissant ainsi : les hommes seuls représentent 66.6% de la population habitant le périphérique parisien, les couples 38.20%, dont 21.4% avec des enfants (6 enfants au total), et 1.12% de femme seule. Les deux sites sur lesquels l'équipe n'intervient pas et qui regroupent une centaine de personnes en plus, ne sont pas pris en compte.

Les personnes rencontrées vivent majoritairement en tentes ou en cabanes

- -13 tentes occupées par 1 à 4 personnes (**50 personnes**)
- -14 cabanes occupées par 1 à 4 personnes (**56 personnes**)
- -6 cabanes occupées par 1 seule personne (**6/7 personnes**)
- **-30 personnes** seules vivant aux abords du boulevard périphérique, vivant dans des issues de secours, vivant avec simplement quelques affaires.

Ainsi, les modes d'habitat peuvent être répartis comme suit : 20% en tente, 31.7% en cabane et 47.6% sans construction. En quelques mois, l'équipe a constaté 30 évictions et 10 nouvelles installations parfois liées mais pas systématiquement.

Partenariats¹

L'équipe est en contact avec la totalité des coordinatrices de maraudes d'intervention sociale ainsi qu'avec les équipes de maraude d'intervention sociale qui travaillent sur les arrondissements limitrophes au boulevard périphérique. Elle a ainsi pu constater, à part une personne que nous rencontrions en commun, qu'aucun doublon n'était réalisé. L'équipe a, avec d'autres structures, effectué des maraudes en commun, afin de prendre connaissance du terrain et faciliter la communication entre les membres des équipes.

L'équipe a également pris contact avec un certain nombre d'accueils de jour fréquentés par les personnes rencontrées. Ainsi, en cas de suivi social existant, l'équipe sert de relais et travaille en coordination. Ces accueils de proximité permettent également d'orienter des personnes en demande (hygiène, suivi psychologique, vestiaire). Certaines de ces structures ont proposé de mettre à disposition des bureaux d'entretiens individuels si besoin.

Perspectives

Cette mission expérimentale a été l'occasion d'aller à la rencontre de personnes à la marge de la cité ; tant géographiquement que socialement.

Cette action nous a permis de découvrir ou de confirmer l'occupation d'espaces tels que le périphérique, les échangeurs et les tunnels, qui se transforment en véritables lieux de vie.

Nous avons également pu discerner des profils de personnes très divers avec des motivations toutes aussi variées de vivre dans ces interstices.

Les échanges menés permettent de comprendre la situation de certaines personnes. Il est alors envisageable de travailler avec elles à la mise en place d'un projet visant une sortie de rue et ainsi les amener à vivre dans des conditions plus dignes.

Les résultats des maraudes exploratoires et des accompagnements réalisés démontrent l'importance de développer cette action et de mettre en place un dispositif, coordonné avec les interventions locales existantes, à destination des **350** personnes recensées.

Ce dispositif axerait son action sur l'accompagnement social des personnes et leur accès à une solution de logement adaptée à leur projet. Ce dispositif demanderait une action dans la durée, un volet accompagnement social prépondérant et un temps de présence auprès des personnes important.

Il permettrait d'évaluer et de comprendre, au plus juste, les besoins des personnes et d'étudier avec elles les ressources matérielles et financières à mobiliser pour vivre dans des logements adaptés.

Les démarches initiées par cette expérimentation, notamment l'intervention de travailleurs pairs au sein de l'équipe, et leurs résultats nous invitent à adapter nos pratiques professionnelles au territoire et surtout aux personnes si nous souhaitons réellement répondre à leurs besoins latents ou exprimés.

Accompagnement

Exemple de situation rencontrée

Monsieur X est âgé de 50 ans. Il est sans domicile personnel depuis 1996 et connu du Samu Social depuis 1999. Après une prise en charge hôtelière de 10 ans, couplée avec des soins psychiatriques à l'hôpital Saint Anne, Monsieur se trouve dehors en 2007 suite à une rupture volontaire. Depuis, Monsieur aura été pris en charge ponctuellement au CASH de Nanterre pour des mises à l'abri temporaire.

¹ Voir liste des partenaires en annexe.

Monsieur est actuellement suivi par l'hôpital Bichat où il se rend régulièrement lors d'un rendez-vous mensuel. Il est sous curatelle depuis 2001 et touche l'AAH depuis 1996.

Nous rencontrons Monsieur sur un échangeur où il dort seul, en tente. Monsieur est confus tant sur la chronologie de son parcours que dans les lieux et la fréquence de ses soins psychiatriques. Il est en demande de soins et de mise à l'abri. Afin d'avoir un éclairage spécifique sur sa situation, nous avons, avec l'accord de Monsieur X, fait appel au Réseau Souffrance Précarité et au SMES. Ainsi, son parcours de soin a pu être retracé. Une réunion de synthèse est programmée avec RSP, le SMES, le médecin et l'assistante sociale de l'hôpital Bichat, la curatelle ainsi que notre équipe, afin de travailler une orientation hébergement ou logement adaptée à la situation particulière de Monsieur X.

Monsieur X est âgé de 52 ans. Son parcours de rue commence au début des années 2000, suite à un divorce mal vécu. Il est père d'un garçon âgé de 14 ans qu'il voit au moins une fois par semaine. Les relations avec son ex-femme se sont apaisées.

Lorsque nous rencontrons Monsieur cet été, il est en train de s'installer sur un échangeur du périphérique parisien. D'abord en tente, Monsieur se construit au fil des semaines une véritable cabane. Bien que précaire, Monsieur l'aménage confortablement. Monsieur travaille en intérim et touche son chômage lorsqu'il n'a pas de contrat. Monsieur est domicilié et n'a plus de suivi social, ne souhaitant pas en rétablir un.

Monsieur est dynamique et vit maintenant son mode de vie comme un choix, préférant la vie dehors, en habitat léger, plutôt qu'en hébergement (considéré comme coûteux et étroit). Aussi, nous l'avons présenté à l'association Recycl'action dans le cadre de leur projet « Un Noël pour tous » afin que Monsieur X puisse partager son expertise de la rue et de la construction d'habitat léger.

Madame Y est âgée de 24 ans. Née dans un pays de l'UE, elle s'installe en France à l'âge de 14 ans. Après la fin de sa scolarité, elle travaille comme garde d'enfant. Lorsque Madame tombe enceinte à l'âge de 20 ans, elle décide de s'installer dans son pays d'origine avec son compagnon.

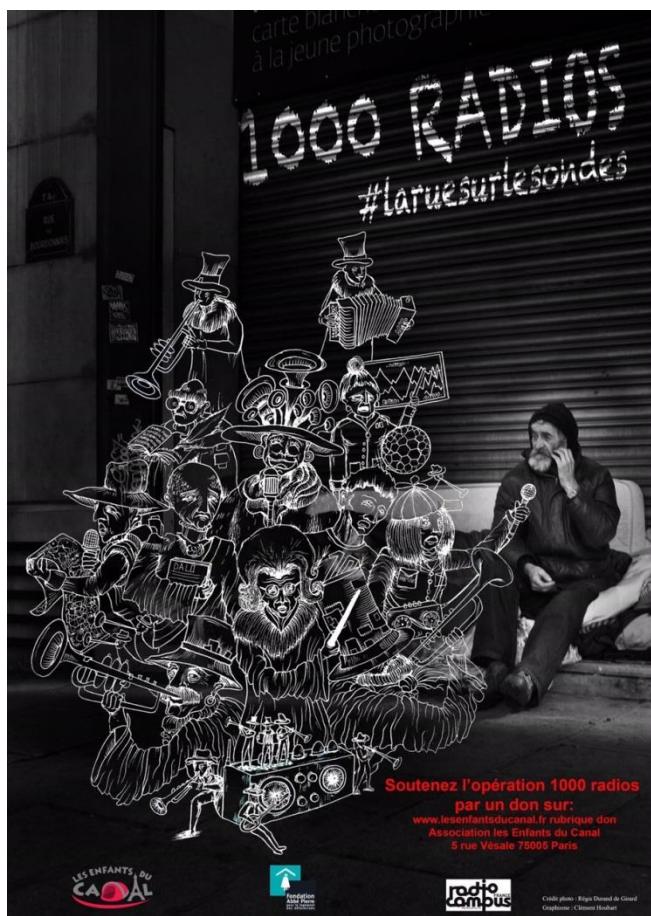
Lorsque nous la rencontrons cet été, elle vit isolée, dans une tente, en bordure du périphérique. Elle dit avoir quitté son fils âgé de 3 ans pour fuir son compagnon devenu violent. Elle exprime le désir d'entamer une formation qualifiante type Cap petite enfance afin d'obtenir la garde de son fils et de lui proposer une meilleure qualité de vie. Après une mise à l'abri de quinze jours au foyer d'urgence des sœurs missionnaires de la charité, elle trouve refuge dans un squat en proche banlieue parisienne.

Après l'avoir orientée vers une association de domiciliation, Madame Y s'inscrit à la mission locale, qui lui propose une formation civis de huit mois. Ayant réussi les tests d'admission, Madame Y rentrera prochainement en formation. Parallèlement, des démarches d'hébergement/logement sont en cours, en lien avec la mission locale.



Opération 1000 radios

Edition 2015



Le projet : Opération 1000 radios

- **Présentation :** Contexte, diagnostic et description du public bénéficiaire visé

Depuis 2012, l'association « Les Enfants du Canal » met en place l'Opération 1000 radios. Le but de celle-ci est de **distribuer des radios aux personnes à la rue durant la période des fêtes**.

L'idée d'offrir des radios est venue d'un constat des personnes à la rue : tout le monde peut écouter la radio mais certains n'en ont pas les moyens. Pour cette raison « Les Enfants du Canal » a décidé de briser la solitude et de résoudre ce problème grâce à cet objet. Afin de rendre son utilisation optimale, ces radios fonctionnent à l'aide d'une dynamo et de l'énergie solaire, ce qui nécessite aucun coût pour son utilisateur et offre une plus grande facilité d'utilisation, ces radios possèdent un dispositif d'éclairage.

L'objectif est double. L'opération a pour but de rappeler que des milliers de personnes vivent encore dans les rues en France mais elle permet surtout aux bénéficiaires de rompre l'isolement, d'avoir accès à l'information et la culture et de rester connecté avec le monde. « Faire reconnaître que les personnes à la rue ont les mêmes droits et mêmes besoins que les autres est essentiel. Et le droit à l'information en fait partie. Comme tout le monde, les personnes sans-abri ont le droit de suivre les actualités, les événements sportifs, d'écouter des émissions culturelles ou musicales. La voix assure une présence, une chaleur humaine qui manquent à ces personnes ».



- **Historique :**

La première édition de l'Opération 1000 radios a eu lieu en 2012 et a consisté en la distribution de 1000 radios à des personnes sans-abri parisiens. Fort du succès rencontré, l'Opération initialement programmé seulement sur Paris s'est renouvelé l'année suivante et s'est étendue à l'échelle de la France. L'association tenait à réaliser un focus sur la situation des personnes sans-abri en région, bien souvent oubliée dans les médias qui se concentrent principalement sur la problématique parisienne. Nous avons opté pour ce choix au cours des éditions 2013 et 2014 et cela a permis en 2014 la distribution de 2500 postes de radios dans une quarantaine de villes aux densités de population très diverses telles que Angoulême, Bourges, Mulhouse, Lyon, Strasbourg, Orléans, etc.

▪ L'Opération 1000 radios en 2015 :

Cette année, l'association a renouvelé cette action en effectuant un **Tour de France qui a démarré le 24 novembre dans la ville de Chartres et se terminera le 24 décembre à Paris, place Monge**. Ce tour s'est arrêté dans une vingtaine de villes et s'est efforcé de toucher un maximum de personnes. Ce concept novateur permet d'impliquer des associations locales autrement que par la simple distribution des radios. Celles-ci seront distribuées dans les villes ciblées par les équipes de nos partenaires mais nous les sollicitons également afin de sensibiliser la population locale.

Dans chaque ville que nous avons traversée, un stand était installé dans un lieu significatif de celle-ci et une émission de radio en « live » était organisée. Celle-ci diffusait de la musique et lors des intermèdes, des intervenants étaient invités à débattre, expliquer, apporter des réponses viables et innovantes aux différents problèmes que rencontrent les personnes à la rue. Cette formule a eu pour but de sensibiliser localement les habitants aux les problématiques de logement et de l'accompagnement des personnes sans domicile fixe. Ceux-ci étaient invités à poser leurs questions et à participer au débat.

Dans un même temps, le fonctionnement des années précédentes a été repris dans certaines villes dans lesquelles nous ne pouvons pas aller. Prenant en compte leurs besoins, des colis postaux ont été envoyés et la distribution se fera par ces associations aux alentours de la période des fêtes.

Une plateforme de dons a été également mise en place sur notre site internet www.lesenfantsducanal.fr afin de financer l'opération notamment l'achat des radios destinées aux sans-abri.



Afin de réaliser ce Tour de France, une camionnette a sillonné les routes de France et mis en place son dispositif dans les différentes villes. Le point d'orgue sera la ville de Paris le 24 décembre où un dispositif plus important sera mis en place. Ces actions se sont faites en étroite collaboration avec des associations locales afin que le message soit adapté à la ville en question.

Dans notre émission « La rue sur les ondes » nous avons pu donner la parole aux acteurs de la vie associative et aux personnes à la rue, en foyer d'hébergement ou en squat. Certaines d'entre elles avaient déjà reçu une radio des Enfants du Canal les années précédentes et ont pu expliquer ce qu'elle leur apportait au quotidien (un accompagnement, un soutien moral, un lien avec la société).

Pour les travailleurs sociaux c'est aussi un outil pour créer plus de lien avec les personnes. La radio permet d'engager la conversation et d'échanger sur des sujets qui sortent du cadre de la rue.

Nous constatons que la situation est similaire dans les grandes et les petites villes : Le manque de places dans les hébergements d'urgence en hiver comme en été, le problème de la domiciliation des personnes pour pouvoir les accompagner dans une démarche de sortie de rue, l'évolution des publics (il n'y a plus de profil type), des équipes de travailleurs sociaux épuisées.

- **Intérêt pour les associations locales :**

Les années précédentes, nous avons collaboré avec de nombreuses associations lors de l'exécution de l'opération 1000 radios. L'année passée, ce sont 37 associations partenaires sur l'ensemble de la France qui ont pris part à cette action. Nous leur fournissons les radios et un plan de communication sans aucune contrepartie si ce n'est de réaliser la distribution lors des dates que nous leur soumettons. Pour l'édition 2015, nous les solliciterons davantage lors de l'animation du stand et la mise en place logistique de celui-ci.

Objectifs :

Objectifs initiaux	Actions	Résultats attendus
Distribution de 2 500 radios par les associations et organismes intervenant en maraudes auprès des personnes sans abri dans différentes villes de France.	La distribution s'effectue avec des équipes de maraudes dans les différentes villes.	
Sensibiliser la population locale à la problématique des personnes sans-abri. Rendre visible les conditions de vie et la solitude de toutes les personnes de la rue, dénoncer celles-ci et inviter à agir.	Mise en place d'un stand reprenant le fonctionnement d'une émission de radio alternant musique et interventions.	Prise de conscience accrue à la condition des sans-abri. La couverture médiatique presse, radio et TV permet en cette période de ne pas oublier ces personnes.
Permettre par cette action d'amorcer une relation avec les personnes, pour entreprendre un suivi et une sortie de rue à terme.		Grâce à cette action établir un certain nombre de contact et amorcé une action sociale avec les personnes. Orienter des personnes vers différents dispositifs. Découvrir de nouvelles personnes que nous ne rencontrions pas,
Partenariats	Contacter les associations. Utiliser le réseau FAP.	Participation des structures via les distributions et les interventions sur le stand.

Communication

Nous avons eu une communication locale, un communiqué de presse a été envoyé à tous les médias locaux en lien avec les différentes partenaires. Cela a permis d'être relayer dans les journaux locaux et dans les radios locales.

Une communication nationale, avec une conférence de presse avec pascale Clark, journaliste et marraine de l'opération, Christophe Robert délégué générale de la Fondation Abbé Pierre et Christophe Louis Directeur de l'association Les enfants du canal. Au cours de cette conférence de presse plusieurs médias nationaux sont venu France inter , france info, Rtl, Europe 1, radio classique, Campus, le parisien.... A l'issue de cette conférence les différents journalistes sont partis en maraude avec les équipes de l'association.

Un communiqué de presse avait également été envoyé à l'ensemble des médias.

Par ailleurs nous avons envoyé une radio à une trentaine de journalistes ou animateurs, avec le défi d'aller la donner à une personne à la rue. Cela a eu pour effet d'avoir le retour d'une vingtaine et surtout ils ont fait écho de l'opération dans leurs émissions.

Nous avons favorisé les médias presse et radio. Nous avons évité volontairement les médias TV qui sont trop intrusifs lors de la distribution avec les équipes de maraude.

Perspective 2016

Nous souhaitons maintenir cette action de distribution, au cours de l'année 2016 nous allons développer des partenariats pour effectuer une nuit des personnes sans-abris le 21 décembre. Cette consistera à diffuser sur les ondes en lien avec des radios locales et nationales, une émission de radio avec le thème des personnes sans abri et des témoignages de toute la France.



